



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

Remarques Sur Racine.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)



REMARQUES

S U R

R A C I N E .

POUR annoncer d'abord mon dessein, il me suffira de rappeler ici une idée de M. Despréaux, que j'ai déjà exposée dans l'Histoire de l'Académie Françoise.

» Je voudrois, disoit-il, que la France pût
» avoir ses Auteurs classiques aussi-bien que
» l'Italie. Pour cela, il nous faudroit un certain
» nombre de livres, qui fussent déclarés exempts
» de fautes quant au style. Quel est le Tri-
» bunal qui aura droit de prononcer là-dessus,
» si ce n'est l'Académie? Je voudrois qu'elle
» prît d'abord le peu que nous avons de bon-
» nes Traductions; qu'elle invitât ceux qui le
» peuvent à en faire de nouvelles; & que, si
» elle ne jugeoit pas à propos de corriger tout
» ce qu'elle y trouveroit d'équivoque, de ha-
» sardé, de négligé, elle fût au moins exacte
» à le marquer au bas des pages, dans une es-
» pece de commentaire, qui ne fût que gram-
» matical. Mais pourquoi veux-je que cela se

Z. 5

» fasse sur des traductions ? Parce que des
 » traductions avouées par l'Académie, en mé-
 » me-temps qu'elles seroient lues comme des
 » modeles pour bien écrire, serviroient aussi de
 » modeles pour bien penser, & rendroient le
 » goût de la bonne Antiquité familier à ceux
 » qui ne sont pas en état de lire les origi-
 » naux. «

Voilà certainement une idée solide ; & je ne doute pas que l'Académie ne se fasse une loi de rendre cet important service au public, lorsqu'elle aura satisfait à d'autres engagements, qui ne sont pas moins dignes de son zèle. Je doute seulement qu'il convienne de préférer des traductions, comme le prétendoit M. Despréaux à ceux de nos ouvrages françois dont le mérite, depuis cinquante ou soixante ans, est avoué de tout le monde. Car enfin, toute prévention à part, il me semble que la langue françoise a des Auteurs qui peuvent également servir de modeles, & pour bien penser, & pour bien écrire. Je ne fais même si le nombre de nos excellents originaux, quelque borné qu'il soit, ne l'est pas encore moins que celui de nos bonnes traductions.

Quoi qu'il en soit, je crois ne pouvoir mieux féconder les vues de M. Despréaux, qu'en m'attachant à quelques pieces de son ami Racine ; persuadé, comme je le suis avec toute la France, qu'ils mériteroient incontestablement tous les deux d'être mis à la tête de nos Auteurs classiques, si l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils sont tombés.

Qu'on ne s'étonne pas, au reste, qu'ayant pour but d'être utile à quiconque veut ~~entendre~~

ver l'art décrire, je cherche des modeles parmi les Poëtes, plutôt que parmi ceux qui ont écrit en prose. Car notre langue ne ressemble pas à quelques autres, où la Poësie & la prose font, pour ainsi dire, deux langages différens. Ce n'est pourtant pas que les François ne connoissent qu'un même style pour ces deux genres d'écrire: mais les différences qui doivent les caractériser, ne sont pas grammaticales pour la plupart; & dès-lors, puisque ma critique se borne aux fautes de Grammaire, il étoit assez indifférent qu'elle tombât sur des Poëtes, ou sur des Orateurs.

J'ai préféré un Poëte, parce qu'il me semble que d'excellents vers se font lire & relire plus volontiers, qu'une prose également bonne en son genre. Ainsi la sécheresse de mes remarques sera un peu corrigée par le charme des vers dont elles rappelleront le souvenir.

Une autre raison encore, qui seule auroit emporté la balance, c'est qu'en vérité, si nous y regardons de bien près, il y a moins à reprendre dans Racine ou dans Despréaux, que dans nos ouvrages de prose les plus estimés. Cela ne doit pas nous surprendre. On travaille les vers avec plus de soin que la prose; & cependant la prose, pour être portée à sa perfection, ne coûteroit guere moins que les vers.

J'avois, dans la premiere édition de ces Remarques, suivi Racine pas à pas; c'est-à-dire, j'avois observé ses fautes ou négligences, à mesure qu'elles me frappoient dans une lecture non interrompue. Je rélevois dans chaque piece, acte par acte, scene par scene, tout ce qui m'arrétoit, pour ainsi dire, malgré moi. On m'a représenté que souvent une remarque seroit à éclaircir ou à confirmer l'autre;

qu'ainsi le mieux étoit de rapprocher celles qui ont quelque liaison ensemble. C'est le plan que je vais suivre. Réunissons d'abord tout ce qui paroît avoir vieilli. De là nous passerons aux phrases où j'aurai cru entrevoir quelque sorte d'irrégularité.

I.

(1) *Ses sacrileges mains*
Dessous un même joug rangent tous les humains.

Autrofois *dessous*, *dessus*, *dedans*, étoient prépositions, aussi-bien qu'adverbes. Vaugelas les souffre encore dans les vers, comme prépositions. Mais aujourd'hui la Poésie se pique d'être à cet égard aussi exacte que la prose.

Racan, comme nous apprenons de *Ménage*, disoit que Malherbe se blâmoit d'avoir écrit *dessus mes volontés*, au lieu de, *sur mes volontés*. Ainsi, la différence qu'aujourd'hui nous mettons tous ici, a été sentie depuis long-temps: & Racine n'a manqué à l'observer que dans ce seul endroit.

Je renvoie au Dictionnaire de l'Académie, où l'on trouvera en quels cas *dessous*, *dessus*, *dedans*, sont adverbes, ou substantifs, ou même prépositions, mais seulement lorsqu'une autre préposition les précède, *au-dessous de*, *par-dessus le*, &c. Rien qui donne au discours plus de justesse, plus de précision, que ces acceptions différentes établies dans la Langue

(1) Alexandre, I, 1, 13. De ces trois chiffres, le premier désigne quel est l'acte de la Piece: le second, quelle est la scene de ce même acte, & le troisieme, quel est le vers de cette même scene.

peu-à-peu, & aujourd'hui fixées invariablement.

(2) *Ah! devant qu'il expire.*

Vaugelas (3) permettoit encore de mettre ces deux prépositions, *avant* & *devant*, l'une pour l'autre. Aujourd'hui l'usage est qu'on les distingue, soit en vers, soit en prose. *Avant* est relatif au temps: *avant notre départ*, *avant que vous partiez*. Mais *devant* est relatif au lieu: *j'ai paru devant le Roi*, *vous passerez devant ma porte*. Ajoutons que *devant* ne sauroit être suivi d'un *que*. Par conséquent, il y a, selon l'usage présent, double faute dans *devant qu'il*. Je dis selon l'usage présent; car il ne faut pas faire un crime à Racine d'avoir quelquefois usé d'expressions qui n'étoient pas encore vieilles de son temps.

I I I.

(4) *Mais, avant que partir, je me ferai justice.*

On doit toujours dire en prose, *avant que de*. Mais en vers on se permet de supprimer ou *que* ou *de*, quand la mesure y oblige. Racine & Despréaux ont toujours dit *avant que*, comme plus conforme à l'étymologie, qui est l'*antequàm* du Latin. Aujourd'hui la plupart de nos Poètes préfèrent *avant de*. Rien n'est plus arbitraire, à mon gré. Mais plusieurs de ceux qui écrivent aujourd'hui en prose, & qui se piquent de bien écrire, veulent, à la manière des Poë-

(2) *Andromaque*, 5, I, 37.

(3) Remarque CCLXXIV, suivant l'édition faite à Paris en 1738, la seule ou les Remarques soient numérotées, & que, par cette raison, je citerai toujours.

(4) *Mithridate*, III, I, 233.

tes, dire *avant de*. Je suis persuadé qu'en cela ils se pressent un peu trop, & sans raison. Pourquoi toucher à des manières de parler qui sont aussi anciennes que la Langue? Trouvent-ils quelque rudesse dans *avant que de*? Vaugelas leur répondra, qu'il n'y a ni cacophonie, ni répétition, ni quoi que ce puisse être, qui blesse l'oreille, lorsqu'un long usage l'a établi, & que l'oreille y est accoutumée. Il m'arrivera souvent de citer Vaugelas, le plus sage des Ecrivains de notre Langue, dit en propres termes (5) M. Despréaux. Et dans quelle bouche l'éloge de Vaugelas auroit-il plus de force que dans celle de M. Despréaux?

I V.

(6) *Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds.*

Je doute qu'aujourd'hui les Poètes aient encore le privilège d'employer *vers* pour *envers*, ces deux prépositions ayant des sens tout-à-fait différents. Et, quoique *respect* & *devoir* soient presque synonymes, on ne dit pas *s'acquitter de ses respects*, comme on dit, *s'acquitter de ses devoirs*.

V.

(7) *Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous?*

Voilà encore une préposition qui, dans le sens où elle est ici employée, pourroit bien avoir vieilli. *Près de vous*, pour dire, à votre égard, en comparaison, au prix de ce que vous

(5) Première Réflexion sur Longin.

(6) Bajazet, III, 2, 37.

(7) Esther, II, 5, 19.

êtes. Je ne crois pas que l'usage actuel souffre cette maniere de parler.

V I.

(8) *J'écrivis en Argos.*

Argos étant un nom de ville, il falloit à *Argos*, quoique cette ville donne son nom à un royaume. On diroit, *j'écrivis à Maroc*, & non *en Maroc*. Autrefois on mettoit *en* devant les noms de villes qui commencent par une voyelle, *en Avignon*, *en Orléans*. Mais *en*, depuis long-temps, ne va plus qu'avec des noms de grands pays, *en Angleterre*, *en Italie*, &c.

V I I.

(9) . . . *D'où vient que d'un soin si cruel
L'injuste Agamemnon m'arrache de l'Autel ?*

Rien n'est si familier à Racine & à Despréaux, que l'emploi de la préposition *de*, dans le sens d'*avec* ou de *par*. Il ya cependant des endroits où cela paroît, aujourd'hui du moins, avoir quelque chose de sauvage. Par exemple, dans *Alexandre*, II, I, 64.

. *Vaincu du pouvoir de vos charmes.*

Dans *Athalie*, IV, 3, 90.

Et d'un sceptre de fer veut être gouverné.

Mais à propos de cette préposition *de*, ne brave-t-elle pas la Grammaire dans certaines phrases du style familier ? *Un honnête homme de pere*, dit Moliere dans l'*Avare*. *Un frippon*

(8) *Iphigénie*, I, I, 94.

(9) *Ibid*, III, 2, 1.

d'enfant, un saint homme de chat, dit la Fontaine dans ses fables. Je m'imagine que c'est un latinisme, car il y en a des exemples dans (1) Plaute & ailleurs.

Phrase non moins extraordinaire, *On eût dit d'un démoniaque quand il récitoit ses vers*, dans une lettre à moi écrite par M. Despréaux, où il étoit question du fameux Santeuil; & je la retrouve, cette phrase, dans une Comédie assez récente, dont j'aurois du plaisir à nommer l'Auteur, si je ne m'étois imposé la loi de ne parler ni en bien ni en mal d'aucun Ecrivain vivant.

... *Quelle main, quand il s'agit de prendre!
Vous diriez d'un ressort qui vient à se détendre.*

Autre phrase encore à-peu-près dans le même goût, & qui est ancienne: *Si j'étois que de vous.* Moliere, dans ses Femmes savantes, IV, 2.

*Je ne souffrirois pas, si j'étois que de vous,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.*

Toutes ces phrases, au moins de l'ellipse, rentreront dans les regles de la syntaxe ordinaire.

V I I I.

(2) *M'entretenir moi seul avecque mes douleurs.*

Avecque de trois syllabes, n'est plus que dans ce seul endroit de Racine; car il l'a corrigé partout ailleurs où ses premières éditions nous apprennent qu'il l'avoit employé.

Vaugelas (3) avertit qu'il faut toujours pro-

(1) *Scelus viri.* Truculent. II, 7, 60. *Monstrum mulieris.* Pœnul. I, 2, 61.

(2) Alexandre, IV, 1, 4.

(3) Remarque CCLXVIII.

noncer le *c* d'*avec* devant quelque lettre qu'il se rencontre, & se garder bien de dire, *avè moi*, *avè un de mes amis*. On ne sauroit, dit-il encore, prononcer *avec vous* que de la même façon que l'on prononce *avecque vous*. Puisque cela est certain, & que personne n'en doute, je demande qu'est-ce que gagnoit l'oreille aux trois dernières lettres d'*avecque*, lesquelles forment une syllabe qui n'a de réalité que pour les yeux? Aussi l'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, disoit-elle aux Poètes, il y a plus de soixante ans qu'il est bon de ne conserver qu'*avec*.

I X.

(4) *Ho, Monsieur, je vous tien.*

Autrefois, comme on peut le voir dans la Grammaire de R. Etienne, les premières personnes des verbes, au singulier, ne prenoient point d'*s* à la fin. On réservoit cette lettre pour les secondes personnes, & on mettoit un *t* aux troisièmes. Par-là chaque personne ayant sa lettre caractéristique, nos conjugaisons étoient plus régulières. Car ne croyons pas que notre langue soit l'ouvrage de l'ignorance ou du hasard. Elle a ses principes, & qui sont très-uniformes, dès le temps de François I. A la vérité, l'usage depuis deux siècles a introduit divers changements, dont plusieurs ne valent peut-être pas ce qu'ils nous ont fait perdre. Mais que la raison ou le caprice les ait dictés, ils n'en sont pas moins une loi pour nous, du moment que l'usage nous condamne à les recevoir.

Tel est le changement (5) d'orthographe aux

(4) Plaideurs, I, 3, 5.

(5) Vaugelas, Rem. CXXXVI.

premieres personnes des verbes. D'abord les Poëtes s'enhardirent à y mettre une *s*, afin d'éviter la fréquente cacophonie qu'elles auroient faite sans cela devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme ils n'avoient rien de semblable à craindre des verbes qui finissent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élident, ce sont les seuls qu'ils ont laissés sans *s*; & insensiblement l'usage des Poëtes est devenu si général, qu'enfin l'omission de l'*s* aux premieres personnes des verbes qui finissent par une consonne, ou par toute autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une négligence dans la prose, & comme une licence dans le vers. Racine en fournit plusieurs exemples. Vous trouvez dans Bajazet, *Je vous en averti*, qui rime avec *parti*. Ailleurs, *je reçois*, *je croi*, *je voi*, riment avec *emploi*, avec *moi*.

Au reste, les Commentateurs de Vaugelas auroient dû faire observer que le verbe *avoir* est le seul de son espece qui n'ait pas subi la loi commune. On écrit toujours *j'ai*, & point autrement, quoiqu'on écrive *je fais*, &c.

X.

(6) *Comment ! c'est un exploit que ma fille lisoit.*

Pour la rime, il faut prononcer *lisoit* comme *exploit*, par où finit le vers précédent. Vaugelas (7) nous apprend que les gens de Palais prononçoient encore de son temps, à pleine bouche, la diphtongue *oi*; & cette coutume,

(6) Plaideurs, II, 3, 15.

(7) Remarque CX, où il examine quand la diphtongue *oi* doit être prononcée comme elle est écrite, ou bien en *ai*.

fans doute, s'étoit conservée jusqu'au temps de Racine, du moins parmi les vieux Procureurs. Ainsi, c'est à dessein & avec grace qu'il fait parler de cette sorte Chicaneau, plaideur de profession.

Jusqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en France, jamais cette diphthongue ne s'étoit prononcée autrement que comme nous faisons dans *Roi*, dans *exploit*. Mais les Italiens, dont la Cour fut alors inondée, n'ayant pas ce son dans leur idiôme, voulurent y substituer le son de l'e ouvert; & bientôt leur prononciation, affectée par le Courtisan pour plaire à la Reine, fut adoptée par le Bourgeois. On n'osa plus, selon un Auteur (8) contemporain, dont voici les termes, *dire françois & françoise, sur peine d'estre appelé pédant; mais faut dire françes & françese, comme anglès & anglèse. Pareillement j'estès, je faisès, je disès, j'allès, je venès: non pas j'estois, je faisois, je disois, j'allois, je venois, & ainsi ès autres il faut user de même changement.*

Un tel changement ne se fait pas tout-d'un-coup & d'une manière uniforme. Aujourd'hui encore c'est une pierre d'achoppement que notre diphthongue *oi*, sur la prononciation de laquelle on peut consulter Vaugelas & Ménage, qui en ont traité bien au long.

(8) Henri Etienne, *Du nouveau langage François italianisé*, page 22. Théodore de Beze mérite fort qu'on l'écoute là-dessus. *Hujus diphthongi pinguiorem & latiorrem sonum non nulli vitantes, expungunt O, & solum diphthongum Ai, id est, E apertum, retinuerunt, ut Normanni, qui pro foi, fides, scribunt & pronuntiant, fai: & vulgus Parisiensium, parlet, allet, venet, pro parloit, alloit, venoit: & Italo-Franci pro Anglois, François, pronuntiant Anglès, Françès, per E aperum, ab Italis nominibus, Anglèse, Françese. Nam*

X I.

(9) *Va, je t'acheterai le Praticien françois.
Mais diantre, il ne faut pas déchirer les exploits.*

Je ne fais si *Praticien* ne seroit pas mieux de quatre syllabes. A cet égard, les Poëtes doivent être juges en leur propre cause. Mais examinons s'il est juste de les troubler dans la possession où ils sont de rimer, comme fait ici Racine, *françois avec exploits*.

Une chose assez singulière, & qui peut-être ne se trouve que dans notre langue, c'est que nous avons deux manières de prononcer; l'une pour la conversation, l'autre pour la déclamation. Celle-ci donne de la force & du poids aux paroles, & laisse à chaque syllabe l'étendue qu'elle peut comporter: au lieu que celle-là, pour être coulente & légère, adoucit certaines diphtongues, & supprime des lettres finales. Voilà, dit l'Abbé (1) Tallemant, ce qui est cause que peu de personnes savent bien lire des vers, faute de savoir cette différence de prononciation. Car les vers doivent toujours être prononcés comme en déclamant. » Ainsi la prose, continue cet Auteur, adoucit » la prononciation à beaucoup de mots, comme » croire, qu'elle prononce *craire*; les *François*, » qu'elle prononce *Français*. Mais la poésie, » quand elle veut rimer, rétablit la véritable

ab hac diphtongo sic abhorret Italica lingua, ut toi, moi, & similia per dialysin, produco etiam O, pronuntiant to-i & mo-i dissylaba. De rectâ Franciscæ linguæ pronuntiatione, page 48.

(9) Plaideurs, II, 3, 18.

(1) Remarques & Décisions de l'Académie Française, recueillies par M. L. T. & imprimées en 1698, p. 108.

prononciation, & dit croire, de même que gloire; françois, comme loix.

Qu'on n'aille pas cependant conclure delà que françois, en vers, se prononce toujours comme loix, & jamais comme succès. Tous les deux sont autorisés par l'usage, ce maître bizarre, à qui les Poètes & les Orateurs ne font pas mal d'obéir le plus tard qu'ils peuvent, lorsqu'il tend à efféminer le discours. On peut seulement conseiller aux Poètes d'avoir une petite attention, qui est de placer la rime non douteuse avant l'autre. Je m'explique. Quand je lirai qu'un jour Apollon

(2) *Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du sonnet les rigoureuses loix;*

j'hésiterai au mot françois, je ne saurai comment le prononcer, n'ayant pas encore vu quelle rime suivra. Au lieu que si je lis,

(3) *C'est lui dont les Dieux ont fait choix
Pour combler le bonheur de l'Empire françois,*

je n'hésite plus: la rime qui s'est présentée au premier vers, m'avertit que françois sera prononcé à pleine bouche, comme parle Vaugelas.

X I I.

(4) *Ma colere revient, & je me reconnois.
Immolons en partant trois ingrats à la fois.*

Il n'en est pas de je reconnois, comme de françois, dont j'ai parlé ci-dessus. L'usage, dès

- (2) *Art Poétique, II.*
- (3) *Prologue de l'Opéra d'Isis.*
- (4) *Mithridate, IV, 5, 7.*

le temps de Racine, avoit décidé qu'il falloit toujours prononcer, *je reconnais*; & par conséquent l'autre prononciation ne doit être regardée dans Racine, que comme on regarde les archaïsmes dans Virgile.

On demandera comment il faut écrire, *je reconnois*, lorsqu'on veut aujourd'hui le mettre en rime avec un mot qui se termine en *ais*?

Racine avoit mis dans la première édition de son *Andromaque*, III, I, 43.

. . . . *Lassé de ses trompeurs attraits,*
Au lieu de l'enlever, Seigneur, je la fuirais.

Apparemment il se fit scrupule d'avoir défiguré notre orthographe pour rimer aux yeux, & il corrigea dans les éditions suivantes:

. . . . *Lassé de ses trompeurs attraits,*
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

Racine n'avoit point à se corriger, puisqu'on permet aux Poètes ce petit changement d'orthographe, fondé sur ce que l'agrément de la rime est double, lorsqu'elle frappe en même-temps & l'œil & l'oreille.

Autre question. Hors de la rime, & même en prose, faut-il écrire *ils chantaient*, *je chantais*, & ainsi des autres mots semblables?

Un nommé *Bérain*, qui se dit Avocat au Parlement de Paris, fit imprimer en 1675, à Rouen, des Remarques sur notre langue, dans la première desquelles il tient pour l'affirmative. On doit, selon lui, écrire, *je dînais*, *je voudrais*, &c. Quoi qu'il en soit, il fait *fraid*, *je le crais*; un homme *drait*. » Pour moi, dit-il, je ne vois rien » qui s'oppose à cette orthographe, qu'un ancien

usage, qui doit blesser la vue & la raison.

Oh ! que la raison est bien placée-là ! Mais combien de mots qui se prononçoient en 1675 autrement que nous ne les prononçons ? Ménage, dont les *observations* parurent vers ce temps-là, veut qu'on dise *courtais*, *courtaiſie*, &c. Tant il est vrai que notre prononciation étant si variable, on peut bien appliquer aux Novateurs en orthographe, ce qu'a dit Térence (5) sur un tout autre sujet.

Pourquoi toucher à notre orthographe ? Pour faciliter, disent-ils, la lecture de nos livres aux étrangers. Comme si les voyelles portoient toujours à l'oreille d'un Anglois, d'un Polonois, le même son qu'elles portent à la mienne. Qui ne fait que des savants de Nations différentes, s'ils veulent se parler en latin, ont peine à s'entendre, ou même ne s'entendent point du tout, quoique l'orthographe du latin soit précisément & invariablement la même pour toutes les Nations ?

Plusieurs de nos jeunes Auteurs se plaisent depuis un certain temps à écrire, *ils chantaient*, *je chantais* ; & il n'est pas difficile d'en deviner la raison. Ainsi les courtisans d'Alexandre se croyoient parvenus à être des héros, lorsqu'à l'exemple de leur Maître, ils penchoient la tête d'un côté.

X I I I.

(6) *Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.*

Prosperè ne se dit presque plus en prose. Mais

(5) *Incerta hæc si postulas
Ratione certa facere, nihilo plus agas,
Quàm si des operam, ut cum ratione insanias.*

(6) *Esther*, III, 4, 34.

en vers il est toujours beau. Et ce mot n'est pas le seul qui, à mesure qu'il vieillit pour la prose, n'en devient que plus poétique. *Jadis*, *ennui*, pour signifier en général toute sorte d'affliction, *n'aguere*, *mensonger*; *un penser*, & quelques autres, que je ne me rappelle pas présentement, se trouvent dans Racine. Mais il ne s'y trouve pas un mot nouveau; c'est-à-dire, pas un de ces mots qui se faisoient de son temps, comme il s'en est toujours fait, & comme il s'en fera toujours. Un Ecrivain judicieux, & qui ne veut pas risquer de survivre à ses propres expressions, donne aux mots le temps de s'établir assez bien pour n'avoir rien à craindre de la fortune. Ce n'est point à nous à employer ceux que nous voyons naître. S'ils peuvent vivre, ce sera une richesse pour nos neveux; mais à condition que nos neveux, s'ils sont sages, ne feront pas comme nous, qui avons perdu par caprice une infinité d'anciens mots, pour les remplacer par d'autres moins propres & moins significatifs. On a voulu épurer notre langue depuis François I. Peut-être a-t-on fait comme ces Médecins, qui, à force de saigner & de purger, précipitent leur malade dans un état de foiblesse, d'où il a bien de la peine à revenir.

X I V.

(7) *Sais-je pas que Taxile est une ame incertaine?*

Au lieu de, *ne fais-je pas*, &c. De même, dans les Plaideurs, I, 5, 39.

. *Suis-je pas fils de Maître?*

Au lieu de, *ne suis-je pas fils de maître?* Vau-

(7) Alexandre, I, 3, 33.

gelas

gelas (8) dit que ces deux manieres de parler sont bonnes. Mais, l'Académie, dans ses observations sur Vaugelas, traite de négligence, & même de faute la suppression de l'une des négatives. Pour la prose, cela est incontestable. Pour les vers, c'est une licence, dont aujourd'hui les oreilles délicates sont blessées, & que Racine, dans toutes ses Tragédies, ne s'est permise que trois ou quatre fois.

Thomas Corneille faisoit des vers; nous avons ses Notes sur Vaugelas, écoutons-le:

D'ôter ici la négative, ce peut, dit-il, être une commodité pour les Poètes; mais ils doivent donner un tour aisé à leurs vers, sans que ce soit aux dépens de la véritable construction.

X V.

(9) *Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée?*

Remarquons ici le verbe auxiliaire, *sera*, mis avant son nominatif; & le nominatif mis avant le participe *exercée*, qui répond au verbe auxiliaire. Il s'en trouve un autre exemple dans Esther, II. 8, 34.

..... *Quand sera le voile arraché,
Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre?*

Aujourd'hui nos Poètes n'osent presque plus employer ces transpositions, qui cependant ne peuvent faire qu'un bon effet. Pour peu qu'ils continuent à ne vouloir que des tours profanes, à la fin nous n'aurons plus de vers: c'est-à-dire, nous ne conserverons, entre la prose

(8) Remarque CCII, qui a pour titre: *N'ont-ils pas fait, & Ont-ils pas fait?*

(9) Bajazet, V, 5, 18.

& les vers, aucune différence qui soit purement grammaticale. Car la Grammaire n'embrasse que les mots, & l'arrangement des mots. Or, à l'exception d'un très-petit nombre de mots, qui ont vieilli dans la prose, mais dans la poésie fait encore un excellent usage, nos Poètes & nos Orateurs n'ont absolument que les mêmes mots à employer. Il seroit donc à souhaiter que, du moins en ce qui regarde l'arrangement des mots, notre Poésie fût attentive à maintenir ses privilèges. Elle en a perdu quelques-uns depuis moins d'un siècle, puisqu'autrefois on se permettoit l'inversion du participe, non-seulement avec l'auxiliaire *être*, mais encore avec l'auxiliaire *avoir*,

*O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les larmes arrachées,*

pour dire, *ont arraché les armes*. Et cette inversion étoit d'une grande commodité pour la rime, parce qu'elle rend le participe déclinable; au lieu qu'étant mise avant son régime, il ne se décline jamais. Pourquoi nos Poètes se privent-ils d'une douceur que l'usage leur accordoit? Car l'Académie, dans l'examen qu'elle fit des Stances de Malherbe, qui commencent par les deux vers que je viens de citer, ne censura (1) nullement cette inversion.

Joignons à l'exemple de Malherbe celui de la Fontaine, Fable 8, liv. V.

*... Un certain loup dans la saison
Où les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie.*

(1) Voyez Pellisson, Hist. de l'Acad.

XVI.

(2) *Je ne prends point plaisir à croître ma misere.*

Aujourd'hui *croître* n'est que verbe neutre, soit en prose, soit en vers. Mais il a été longtemps permis aux Poëtes de le faire actif. Racine en fournit deux autres exemples.

(3) *Tu verras que les Dieux n'ont dicté cet Oracle,
Que pour croître à la fois sa gloire & mon tourment.*

Et dans Esther III, 3, 13.

Que ce nouvel honneur va croître son audace !

XVII.

(4) *Attaquons dans leurs murs ces Conquéranrs si fiers ;
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.*

Dans *foyer*, c'est un é fermé, après lequel on ne fait point sentir l'r, ou du moins on ne la fait sonner que bien peu. Mais dans *fier*, c'est un é ouvert, après lequel on fait entendre l'r à plein. Ces deux sons (5) étant si différents, ne peuvent donc pas rimer ensemble. Car la rime est faite, non pour les yeux, mais pour

(2) Bajazet, III, 3 25.

(3) Iphigénie, IV, 1, 16.

(4) Mithridate, III, 1, 79.

(5) On retrouve la même rime dans cette même Tragedie, IV, 6, s. On l'avoit déjà vue dans Bajazet, II, 1, 47, & l'adjectif *cher*, dont l'e s'ouvre, est mis en rime

l'oreille. On appelle ces sortes de rimes, *des rimes normandes*, que nos Versificateurs les plus exacts se permettoient autrefois, & que l'usage présent ne souffre plus.

XVIII.

(6) *L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé?*

Quelques-uns de nos substantifs ont été sujets à changer de genre, mais particulièrement ceux qui commencent par une voyelle : l'éliſion de l'article étant cauſe que l'oreille ne peut pas diſtinguer ſi l'on dit *le* ou *la*; *un* ou *une*. Quelques-uns ont même conſervé les deux genres tout-à-la-fois. Tel eſt ce mot *équivoque*, plaiſamment appellé par Despréaux *du langage François biſarre hermaphrodite*. Aujourd'hui *offre*, que Racine fait ici maſculin, n'eſt plus que féminin. On ne fera point mal de conſulter la première partie des Observations de Ménage, Chapitre LXXIV, où ſe trouve une très-longue liſte *des noms de genre douteux*.

XIX.

(7) *Je demeurai ſans voix, & ſans reſſentiment.*

On vient de lire dans les Commentaires de M. de Voltaire ſur le Théâtre du grand Corneille : *ce mot reſſentiment eſt le ſeul employé*

avec chercher, dans Bérénice, V, 6, 63, avec *approcher* dans Phèdre, III, 5, 51; & avec *marcher*, la même, V, 1, 47. Cependant l'*é*, dans tous les infinitifs eſt fermé, lorſque l'*r* ne ſ'y fait point ſentir, c'eſt-à-dire, lorſqu'il n'y a point de voyelle qui ſuive.

(6) Bajazet, III, 7. 28.

(7) Bérénice, II, 4, 6.

par Racine, qui ait été hors d'usage depuis lui. Ressentiment n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, & non celui des bienfaits.

Présentement je demande si un seul mot dont la signification a été restreinte, & quelques particules dont l'usage a varié, comme on l'a vu dans les Remarques précédentes: je demande s'il y a là de quoi accuser la langue françoise d'aimer le changement? Car enfin, à remonter du jour où j'écris ceci jusqu'au temps où parurent (8) les premières Tragédies de Racine, nous avons un siècle révolu.

Voit-on ailleurs cette pureté inaltérable, & si j'osois parler ainsi, cette fraîcheur de style, toujours la même au bout de tant d'années? Je l'attribue sur-tout à ce que Racine suivoit exactement le conseil que donnoit César, de fuir comme (9) un écueil toute expression qui ne seroit pas marquée au coin de l'usage le plus certain & le plus connu. Racine peut-être n'a pas employé un terme qui ne soit dans Amyot. Mais des termes les plus communs, il avoit le secret d'en faire un langage qui lui appartient, & n'appartient qu'à lui.

Après avoir exposé le peu qui a vieilli dans ses ouvrages, passons aux expressions qui pourroient être, ou mal assorties, ou mal construites.

X X.

(1) Pourquoi détournois-tu mon funeste dessein?

(8) Les Freres ennemis furent joués en 1664. Alexand. en 1666. Les Plaid. en 1667. Or ceci s'imprime en 1767.

(9) *Tanquam scopulum, sic fugias insolens verbum.* Aulugelle, I, 10.

(1) Phedre, III, 1, II.

(2) *Tout ce qui convaincra leurs perfides amours.*

(3) *Détrompez son erreur.*

On diroit en prose, *pourquoi me détournois-tu de mon funeste dessein ?*

On ne peut *convaincre* que les personnes. Mais pour les choses, il faut les faire connoître, les prouver.

On diroit en prose : *détrompez-le de son erreur.*

Je ne fais remarquer que comme des hardiesses, *détromper une erreur, convaincre des amours, détourner un dessein.* Oui, les Poètes ont le droit de personnifier tout ce qu'ils veulent. Mais encore faut-il qu'on sache à quel style appartiennent ces manières de parler, si l'on veut discerner en quoi l'exemple de nos bons Auteurs peut faire loi, ou n'être pas suivi aveuglément.

X X I.

(4) *Vous les verriez plantés jusques sur vos tranchées.*

Et de sang & de morts vos campagnes jonchées.

J'ai deux doutes à proposer sur ce dernier vers. Premièrement, *des campagnes jonchées de sang*, est-ce une métaphore qu'on puisse recevoir ? on doit dire, ce me semble, *des campagnes arrosées de sang, & jonchées de morts.* Une métaphore doit être suivie, & ne point rapprocher dans la même phrase deux idées,

(2) Bajazet, IV, 3, 34.

(3) Phedre, I, 5, 21.

(4) Alexandre, II, 2, 9.

dont l'une exclut l'autre : voilà ce qui fit condamner ce vers de Chimene.

Malgré des feux si beaux qui rompent ma colere.

Corneille passe mal d'une métaphore à une autre, dit l'Académie dans ses sentiments sur le Cid, & ce verbe rompre ne s'accommode pas avec feux.

Revenons aux vers de Racine, où je trouve une seconde faute, qui regarde la construction. Quand le nominatif & le verbe se trouvent séparés par un relatif, comme ici : *vous les verriez*, ce même verbe ne doit pas avoir encore un autre régime, amené par la conjonction &. Je suppose qu'après avoir dit de la vertu, *vous la verrez honorée par-tout*, j'ajoute, & le vice détesté : ma phrase ne vaudra rien. Il faut que je répète mon verbe, & *vous verrez le vice détesté* : à moins que je ne prenne un autre tour, qui me sauve une répétition peu agréable.

X X I I.

(5) *Quand je me fais justice, il faut qu'on se la fasse.*

Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir après soi un pronom relatif, qui se rapporte à ce nom-là Vaugelas (6) établit ce principe solidement : & c'est là-dessus que le P. Bouhours condamne les deux phrases suivantes. *Vous avez droit de chasse, & je le trouve bien fondé. Le Roi lui a fait grace, & il l'a reçue, allant au supplice.* Mais il excepte celle-ci de la re-

(5) Mithridate, III, 8, 1.

(9) Remarque CCCLXIX.

gle générale : *Si vous ne me faites pas justice, je me la ferai moi-même.* Par-là il fauve le vers de Racine que j'attaque ici. Pour moi, je consens que cette phrase, à force de revenir souvent dans la conversation, ait acquis le droit de ne paroître pas irrégulière. Mais elle ne laisse pas de l'être, sur-tout dans le style soutenu. *Faire grace*, suivant le P. Bouhours lui-même, ne sauroit être suivi d'un pronom. *Faire justice*, n'est-il donc pas de même nature ?

Au reste, cette fameuse regle de Vaugelas, pour ne tromper personne, demande une petite addition, qui développeroit sa pensée. Au lieu de, *tout nom employé sans article*, je dirois, *tout nom employé sans article, ou sans quelque équivalent de l'article, &c.*

J'entends par équivalent de l'article, non-seulement divers pronoms adjectifs, & les noms de nombre, mais encore des phrases elliptiques, ou qui sont naturellement conversibles en d'autres phrases dans lesquelles l'article vient se placer de lui-même.

Pour éclaircir ma pensée, j'ai recours à des exemples, qui sont ceux-là mêmes que l'Auteur de la Grammaire (7) générale avoit choisis ; &, quoique les solutions que nous donnons lui & moi, paroissent d'abord un peu différentes, on verra qu'au fond elles partent des mêmes principes & arrivent au même but.

1. *Il n'y a point injustice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui sache cela. Est-il ville dans le Royaume qui soit plus obéissante ? Je suis homme qui parle franchement.* Pour moi, dans ces quatre phrases, je ne vois qu'une ellipse des plus simples. *Il n'y a pas une injustice, &c. Il n'y a pas un homme, &c. Est-il une ville,*

(7) Seconde Partie, chap. 10.

&c. *Je suis un homme qui*, &c. Il n'est pas douteux que l'adjectif numérique, *un*, ne tienne lieu de l'article, & par conséquent aucune de ces quatre phrases n'est contraire à la règle de Vaugelas.

2. *Une sorte de fruit qui est mûr en hiver. Une espece de bois qui est fort dur.* Tournez ainsi ces deux phrases: *un fruit de telle sorte est mûr*, &c. *un bois de telle sorte est dur.* On voit par-là pourquoi le pronom relatif & l'adjectif suivant, qui est masculin, ne se rapportent ni à *sorte* ni à *espece*. Voilà donc la règle de Vaugelas toujours suivie.

3. *Il agit en Roi qui sait régner. Il parle en homme qui entend ses affaires.* Peut-on ne pas voir que ces phrases-là reviennent à celles-ci? *Il agit comme doit agir un Roi qui*, &c. *Il parle comme doit parler un homme qui*, &c. Toujours l'adjectif numérique *un*, équivalent de l'article.

4. *Il est accablé de maux qui lui font perdre patience. Il est chargé de dettes qui vont au-delà de son bien.* Puisque *maux* & *dettes* sont au pluriel, on sous-entend *plusieurs*, qui est un autre équivalent de l'article. N'est-ce pas encore une ellipse des plus simples?

5. *C'est grêle qui tombe*, pour dire, *ce qui tombe est grêle*: pure inversion.

6. *Ce sont gens habiles qui m'ont dit cela.*

Quel embarras peut causer ici l'omission de l'article? Pour le remplacer, il n'y a qu'à dire, *Ce sont des gens habiles qui m'ont dit cela*, & même c'est ainsi qu'on parle aujourd'hui le plus communément. Je soupçonne que l'autre manière de parler est un reste de notre ancien langage, qui supprimoit volontiers l'article, surtout dans les phrases où il étoit si aisé de le

sous-entendre. Témoin une infinité de ces vieux proverbes que nous conservons encore tels qu'ils étoient.

X X I I I.

(8) *Nulle paix pour l'impie. Il la cherche, elle fuit.*

Je doute que les pronoms relatifs, *la* & *elle*, puissent être mis après *nulle paix*, deux mots inféparables, & qui ne sont ni ne peuvent être précédés d'un article.

Tout pronom rappelle son antécédent. Or l'antécédent est *nulle paix*. Ainsi ce vers, à l'éplucher grammaticalement, signifieroit que l'impie cherche *nulle paix*, & que *nulle paix* le fuit.

Aucun & *nul* selon l'Auteur de la Grammaire générale, déterminent aussi-bien que les articles, & peuvent par conséquent être suivis d'un relatif. Cela est-il vrai? Oui, cela l'est à l'égard du relatif *qui*, mais qui ne l'est pas à l'égard du relatif *le*.

On dira donc très-bien *nulle paix*, qui soit durable; je n'en reçois aucune nouvelle, dont je sois content: il n'y a personne, qui ne vous honore. Mais on ne dira pas, personne n'est venu à ma campagne, s'il vient, je le recevrai de mon mieux; aucun écrivain n'est exempt de fautes, je ne laisse pas de l'estimer; nulle récompense pour les poltrons, & vous la demandez. Voilà pourtant la phrase de Racine, *nulle paix pour l'impie, il la cherche.*

Je crois qu'on pourroit rendre raison de ces différences; & il y en auroit même encore d'autres à remarquer, par rapport aux pronoms re-

(1) Esther, II, 8, 101.

latifs. Mais ceux qui liront sur cette question la *Grammaire générale*, où cependant il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit épuisée, jugeront combien il y entre de métaphisique. J'ai tâché de me mettre à la portée du commun des lecteurs dans la remarque précédente.

J'ajouterai seulement ici, qu'*aucun* & *nul*, quand on les met dans la signification négative de *personne*, n'ont jamais de pluriel, soit qu'on les emploie comme pronoms, en sous-entendant *homme*, soit qu'on les emploie comme ajectifs, *nulle paix*, *aucun mal*. Et cette observation est d'autant plus nécessaire, que d'habiles Ecrivains ne l'ont pas toujours suivie. Ce qui les a trompés, c'est que ces mêmes mots ont un pluriel, mais dans une autre signification. Car quelquefois *nulle* signifie, qui n'est d'aucune valeur, & alors on lui peut donner un pluriel, *vos procédures sont nulles*. Pour ce qui est d'*aucun*, il signifioit autrefois *aliquis* des Latins, comme on le voit dans le Dictionnaire de R. Estienne, qui cite cet exemple: *aucuns hommes sont venus*. Mais en ce sens, il n'est plus usité que dans quelques phrases du Palais.

Un docte Grammairien, feu M. du Marfais, examinant après moi ce même vers de Racine, dans l'Encyclopédie, au mot ARTICLE: *Je crois*, dit-il, *que la vivacité, le feu, l'enthousiasme que le style poétique demande, ont pu autoriser Racine à dire, nulle paix pour l'impie; il la cherche, elle fuit. Mais*, ajoute-t-il, *cette expression ne seroit pas régulière en prose, parce que la première proposition étant universelle négative, & où nulle emporte toute paix pour l'impie, les pronoms la & elle, des propositions qui suivent, ne doivent pas rappeler dans un sens affirmatif & individuel, un mot qui a d'abord été*

pris dans un sens négatif universel. Voilà précisément ma pensée mise dans un jour philosophique.

X X I V.

(9) *Jamais tant de beauté fut-elle couronnée ?*

Puisqu'un nom sans *article* ne doit point, selon Vaugelas, être suivi d'un pronom relatif, il ne devrait pas non plus être suivi d'un adjectif qui se rapporte à ce nom-là; & cependant *beauté*, qui est sans article, régit *couronnée*.

Ainsi raisonneoit un Critique, dont j'oseroi combattre l'opinion. Car nous avons déjà (1) reconnu qu'il y avoit divers équivalents de l'article; & ne voit-on pas que *tant de beauté*, c'est absolument comme si l'on disoit, *une si grande beauté*? Or, quelle phrase plus régulière que celle-ci: *Jamais une si grande beauté fut-elle couronnée*?

Personne n'ignore qu'un adverbe est incapable de régir. Ce n'est donc pas l'adverbe *tant* qui régit ici le verbe *fut* & la participe *couronnée*. Mais l'adverbe de quantité a cela de remarquable, qu'étant uni à un substantif par la particule *de*, il n'est à l'égard de ce substantif que comme un simple adjectif, puisque l'un & l'autre ensemble ne présentent qu'une idée totale & indivisible. Aussi est-ce une règle sans exception, que, dans toutes les phrases où l'adverbe de quantité fait partie du nominatif, la syntaxe est fondée sur le nombre & le genre du substantif. *Tant de Philosophes se sont égarés*, voilà le pluriel & le masculin. *Tant de beauté fut couronnée*, voilà le singulier & le féminin.

(9) Esther, III, 9, 32.

(1) Voyez ci-dessus, p. 288.

X X V.

(2) *Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui.*

Voilà *aucuns* dans le sens négatif & au pluriel. On ne lui en donne un que dans le style marotique, ou dans le style du Palais, & alors il signifie *quelques-uns*. Je n'ajoute rien à ce que j'en ai dit, si ce n'est que ceux qui voudroient douter de ce que j'y avance, n'auroient qu'à ouvrir le Dictionnaire de l'Académie aux mots *aucun* & *nul*.

On pourra en même-temps le consulter sur *aujourd'hui*. On y verra qu'en prose il faudroit dire *jusqu'à aujourd'hui*, comme on dit *jusqu'à hier*, *jusqu'à demain*. Mais il est bien juste de permettre aux Poètes, *jusqu'aujourd'hui*; sans quoi, à cause de l'*hiatus*, ils ne pourroient jamais user de cette expression.

X X V I.

(3) *On va donner en spectacle funeste
De son corps tout sanglant le misérable reste.*

On dit absolument *donner en spectacle*, comme *regarder en pitié*, & beaucoup de phrases semblables, où le substantif joint au verbe par la préposition *en*, ne peut être accompagné d'un adjectif. *Donner en spectacle funeste* est un barbarisme. Pourquoi adoucir les termes, comme si deux ou trois brins de mauvaise herbe gâtoient un parterre émaillé des plus belles fleurs.

(2) Phedre, I, 1, 99.

(3) Esther, III, 8, 3.

(4) *Mon ame inquiétée*
D'une crainte si juste est sans cesse agitée.

Et dans *Andromaque*, I, 2, 31.

La Grece en ma faveur est trop inquiétée.

Inquiet, adjectif, & *inquiété*, participe, ne présente pas le même sens. Il falloit dans le premier exemple, *mon ame inquiete*, & dans le second, *la Grece en ma faveur est trop inquiete*, ou mieux encore, *s'inquiete trop*. Ainsi ne confondons point *être inquiet*, *être inquiété* & *s'inquiéter* : ce sont trois sens différents. *Etre inquiet* ne signifie qu'une certaine situation de l'ame, sans qu'on ait égard à la cause d'où cette situation peut venir. *Etre inquiété*, renferme tout-à-la-fois, & l'idée de cette situation, & l'idée d'une cause étrangere d'où elle vient. Par *s'inquiéter*, non-seulement nous entendons qu'elle est la situation d'une ame, mais aussi nous entendons que cette ame est la cause qui agit sur elle-même.

Je n'irai pas plus loin sans déclarer que cette remarque, & un grand nombre d'autres, ont été contredites(5) par M. Racine, de l'Académie des Belles-Lettres, digne fils d'un illustre pere; mais contredites sans amertume, & sur le ton qui convient à l'honnête homme, tel qu'il étoit. Je lui paroissais avoir porté souvent la sévérité au-delà des bornes : & il me paroît, à moi, avoir quelquefois donné trop au respect filial. Tous les deux nous

[4] *Alexandre*, II, 1. 77.

[5] On peut voir l'Ouvrage intitulé, *Remarques sur les Tragédies de Jean Racine, &c. par Louis Racine*, Paris, 1752.

avons eu le même but, qui est d'instruire, & nous y allons par des chemins différents.

XXVIII.

(7) *Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.*

J'ai demeuré & je suis demeuré présentent des sens différents. J'ai demeuré à Rome, c'est-à-dire, j'y ait fait quelque séjour. Je suis demeuré muet, c'est-à-dire, je suis resté bouche close. Or, dans le vers que j'examine, *demeurer* ne sauroit être pris que dans le sens de *rester*. Ainsi, *ma langue est demeurée glacée dans ma bouche*, étoit la seule bonne manière de parler.

Un moment d'inattention suffit pour faire qu'on se trompe à ces verbes neutres, qui se conjugent avec nos deux auxiliaires, mais toujours en des sens différents. Despréaux, parlant à des Nobles entêtés de leurs aïeux, *savez-vous*, dit-il,

. *Si leur sang tout pur, ainsi que
leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece.*

Je crois qu'a passé valoit mieux.

XXIX.

(7) *A ce mot, ce Héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.*

On ne doute point que le verbe *expirer* ne soit du nombre des verbes neutres, qui admettent les

(6) Bérénice, II, 2, 138.

(7) Phedre, V, 6, 60.

deux auxiliaires, *être* & *avoir*. Mais distinguons dans *expirer* le sens propre & le figuré. Dans le propre, il convient aux personnes, & se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Dans le figuré, il convient aux choses, & se conjugue avec l'auxiliaire *être*. On dira donc très-bien, *je n'en ai plus que pour six mois, & mon bail expiré, il faut que je me retire; ou, la treve expirée, on reprendra les armes; parce que, devant expiré, il y a de sous-entendu étant, dont la suppression est souvent permise. Mais ayant ne se supprime jamais; & par conséquent ce héros expiré n'est pas plus François que ce héros parlé, pour ayant parlé.*

Je ne voudrois cependant pas qu'un Poète écoutât les remontrances de la Grammaire, dans les précieux moments où sa verve le favorise. Racine, dans son récit de Thérémène, jouissoit d'un de ces moments heureux. Mais son ami Despréaux nous donne en pareil cas un sage conseil: *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,*

X X X.

(8) *Il en étoit sorti lorsque j'y suis couru.*

Je doute fort qu'il en soit du simple *courir*, comme de son composé *accourir*. On dit indifféremment *j'ai accouru, je suis accouru*. Mais *je suis couru* me paroît une de ces distractions dont les meilleurs Ecrivains ne sont pas toujours exempts. Personne n'ignore que ce vers de l'Art Poétique :

Que votre ame & vos mœurs peints dans tous vos ouvrages,

(8.) Bérénice, II, I, 4.

fut imprimé, & plus d'une fois, sans que l'Auteur s'aperçût qu'un adjectif masculin suivoit deux substantifs féminins. Parlerai-je de ce qui s'est passé sous mes yeux? Feu M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ses ouvrages qu'il venoit de publier. Quelqu'un des présents, à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en question, si *j'ai tombé*, ne pouvoit pas aussi bien se dire, que *je suis tombé*. On alla aux voix; & M. de Fontenelle prenant la parole, fronda merveilleusement ces sortes d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on lui fit voir la page où étoit la phrase que j'ai rapportée. Point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme, qui reconnoît ses fautes sans biaiser.

X X X I.

(9) *Il y seroit couché sans manger & sans boire.*

Il y seroit couché, n'est pas françois, pour signifier, *il y auroit passé la nuit*. On dit en des sens très-différens, *coucher* & *se coucher*. Le premier est tantôt actif, tantôt employé neutralement, & il prend toujours l'auxiliaire *avoir*. Le second est réciproque, & prend l'auxiliaire *être*. Cela étant marqué dans tous les Dictionnaires, je ne m'y arrête pas.

M. Racine le fils prétend que c'est ici une faute d'impression, & qu'on doit lire, *il s'y seroit couché*, &c. Mais il n'a donc pas fait réflexion que *se coucher* signifie simplement, *se mettre au lit* ou s'étendre tout de son long sur quelque chose. Or, ce n'est assurément point là ce

(9) Plaideurs, I, 1, 24.

que l'Auteur a voulu dire. Pourquoi ne pas avouer qu'étant jeune alors, son pere pourroit s'être mépris : ou (ce qui est plus vraisemblable) que dans une Comédie où il met tant d'autres barbarismes dans la bouche de ce Suisse venu d'Amiens, la faute que nous relevons avoit été faite exprès? Quoi qu'il en soit, je puis affurer que l'édition faite en 1668, porte, *il y seroit couché*, & je trouve que la correction de M. Racine le fils a été fort mal-à-propos suivie dans l'édition faite en 1760.

X X X I I.

(1) *Tu prétends faire ici de moi ce qui te plaît.*

Il y a de la différence entre *ce qui te plaît*, & *ce qu'il te plaît* : car le premier signifie, *ce qui t'est agréable* : mais le second, *ce que tu veux*. Or, il est visible qu'ici ce n'est pas le premier, c'est le second qu'il eût fallu.

Vaugelas a fait sentir parfaitement cette différence. Mais il ne parle pas d'une autre, qui n'est pas moins importante, & qui regarde le régime de *plaire*. Quand ce verbe signifie *vouloir*, il ne s'emploie qu'impersonnellement, & il régit la particule *de*. *Il me plaît d'aller-là*. Quand il est verbe réciproque, *se plaire*, il régit la particule *à*. *Je me plaît à être seul*. Ainsi, dans le dernier cœur d'Esther :

. *Relevez les superbes portiques
Du Temple où notre Dieu se plaît d'être adoré,*

on auroit dit, *se plaît à être adoré*, si l'hiatus l'avoit permis.

(1) Plaideurs, II, 13, 6.

X X X I I I.

(2) *Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice
Change le nom de Reine au nom d'Impératrice.*

On ne dit point *changer une chose à une autre*, mais *en une autre*. Il est vrai que la préposition *en* ne se met pas devant un article masculin, *en le nom* si ce n'est devant quelques mots, dont l'article s'élide, *en l'honneur*. Ici donc il faudroit chercher un mot qui n'eût pas besoin d'article : par exemple, si le vers l'avoit permis, *change le nom de Reine en celui d'Impératrice*.

Je ne dois pas omettre que le Dictionnaire de l'Académie, au mot *changer* cite un exemple qui paroît autoriser Racine. *Dans le Sacrement de l'Eucharistie, le pain est changé au Corps de Notre-Seigneur*. Mais n'est-ce point une phrase consacrée, qui ne fait pas loi pour le langage commun ?

Malherbe a été repris par Ménage d'avoir dit *faire échange à*, dans une de ses Odes. Il est, je l'avoue, plus aisé de blâmer ou plutôt de plaindre un Poète en pareil cas, que de lui suggérer un tour plus heureux.

X X X I V.

(3) *C'est pour un mariage, & vous saurez d'abord,
Qu'il ne tient plus qu'à vous, & que tout est d'ac-*
cord.

La fille le veut bien. Son amant le respire.

Respirer, pris figurément, signifie désirer

(2) Bérénice, I, 3, 9.

(3) Plaideurs, III, 4, 22.

avec ardeur. *Vous ne respirez que les plaisirs ; vous ne respirez que la guerre.* Mais ce qui paroît une bizarrerie dans notre langue , il ne se dit guere qu'avec (4) la négative. Car on ne diroit pas , à beaucoup près , aussi correctement , *vous respirez les plaisirs , vous respirez la guerre.*

Peut-être cela vient-il de ce que *respirer* , employé sans négative , a communément un autre sens. *Tout respire ici la piété* , signifie , non pas que *tout désire ici la piété* , mais que *tout donne ici des marques de piété.*

Par cette raison il est évident que l'expression de Racine , *son amant respire ce mariage* , n'est ni assez claire , ni tout-à-fait correcte.

J'ai dit que de restreindre ce verbe pris en son premier sens à la négative , *ne respirer que* , cela paroïssoit une espece de bizarrerie dans notre langue. J'aurois dû bien plutôt l'appeller une délicatesse , une finesse , qui est de nature à ne pouvoir se trouver que dans une langue extrêmement cultivée. Or , c'est un point essentiel que de bien connoître non-seulement la propriété des termes , mais , si j'osois parler ainsi , leurs nuances.

X X X V.

(5) *Prêt à suivre par-tout le déplorable Oreste.*

On dit bien , *mon sort est déplorable* : mais on ne dira pas , *je suis déplorable*. C'est un mot qui ne s'applique qu'aux choses ; & le Dictionnaire de l'Académie en avertit expressément. Il y a cependant d'autres endroits où Racine

(4) Voyez le Dictionnaire de l'Académie.

(5) *Andromaque* , I , 1 , 46.

l'applique à des personnes, & même dans ses dernières (6) Tragédies. Quand une faute ne se trouve qu'une seule fois dans un Auteur, il est naturel de la croire l'effet d'une simple inadvertance, qui ne prouve rien. Mais, si l'expression est répétée dans des ouvrages différents, & qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre, cela prouve que c'étoit une expression avouée par l'Auteur: & dès-lors, quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, il est toujours à propos d'observer quelles sont les manières de parler qui ont pu ne lui pas déplaire, quoique l'usage ne les eût pas autorisées.

Pardonnable est dans le même cas que *déplorable*; il ne se dit que des choses & non des personnes.

X X X V I.

(7) *Et ne le forçons pas par ce cruel mépris.
D'achever un dessein qu'il peut n'avoir pas pris.*

On dit *exécuter un dessein*, & non *achever un dessein*, à moins qu'on n'entende par-là l'ouvrage d'un homme qui dessine. Pourquoi *achever*, joint à *dessein* me paroît-il un terme impropre? Parce qu'*achever* ne se dit que de ce qui commence. Or, ce qui est un *dessein*, n'est pas quelque chose de commencé, ou, si c'est quelque chose de commencé, ce n'est pas un *dessein*, c'est une entreprise.

X X X V I I.

(8) *Mais admire avec moi le sort, dont la poursuite
Me fait courir alors au piège que j'évite.*

(6) Phedre, II, 2, 67. Athalie, I, 1, 149.

(7) Alexandre, I, 3, 15.

(8) Andromaque, I, 1, 65.

Peut-on dire *la poursuite du sort* ? Un exemple fera entendre ma difficulté. Quand on dit, *la poursuite des ennemis*, *la poursuite des voleurs*, cela signifie l'action par laquelle les ennemis ou les voleurs sont poursuivis. Mais si, par *la poursuite des ennemis*, on vouloit signifier les mouvements que les ennemis font eux-même pour atteindre ceux qui les attaquent, je crois que l'expression seroit obscure.

Il y a des mots équivoques par eux-mêmes, en ce qu'ils peuvent également se prendre dans le sens actif & dans le passif. Témoin le mot qui frappe le plus agréablement l'oreille, le mot d'*ami*. Quand j'entendrai dire *un tel est l'ami d'un tel*, pourrois-je, supposé que leur amitié ne soit pas mutuelle, comprendre lequel des deux est aimé de l'autre ? Tout ce qu'un Ecrivain peut & doit en pareil cas, c'est de recourir à quelque circonstance dont il accompagne le mot équivoque pour en fixer le sens.

XXXVIII.

(9) *Mais parmi ce plaisir, quel chagrin me dévore ?*

Parmi se met devant un pluriel ou devant un mot collectif, qui renferme équivalement plusieurs choses particulieres. *Vous avez mis de faux argent parmi du bon : parmi les plaisirs de la campagne, il y en a de préférables à ceux de la Cour.* Mais lorsqu'on dit *plaisir*, cela exclut tout sens composé; *ce plaisir* est réduit à l'unité, & par conséquent je doute si *parmi ce plaisir* est bien exact.

(9) *Britannicus, II, 6. 3.*

XXXIX.

(1) *Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre.*

On dit bien commettre quelqu'un, & se commettre, pour signifier *exposer* quelqu'un, & *s'exposer* soi-même à recevoir un déplaisir. Mais ce verbe ne s'emploie qu'absolument, & l'on ne dit point *se commettre à quelque chose*. Ainsi, *craignant de vous commettre aux affronts d'un refus*, n'est pas françois. Outre qu'il faudroit *l'affront d'un refus*, plutôt que les *affronts d'un refus*. Et même, si je ne me faisois une peine de tant insister sur cette phrase, j'ajouterois que *l'affront de quelque chose* n'est guere bon. *Affront* va tout seul, à moins qu'il ne soit suivi d'un verbe avec la préposition *de*. Car on dira *l'affront d'être refusé*, bien mieux qu'on ne diroit *l'affront d'un refus*.

XL.

(2) *Savez-vous si demain
Sa liberté, ses jours seront en votre main.*

On dit bien *sa vie est entre vos mains*, pour dire dépend de vous. Mais *sa vie est en votre main*, est-ce une phrase à recevoir? J'en douterois, d'autant plus que ces manieres de parler, qui reviennent dans la conversation à tout moment, ne veulent point être changées. Il ne faut que parcourir les Dictionnaires, au mot *main*, pour voir combien il y a de phrases qui n'admettent qu'à l'un des deux, ou le singulier ou le pluriel; & qui même font des sens tout différents, selon que l'un ou l'autre s'y trouve.

(1) Iphigénie, II, 4, 5.

(2) Bajazet, I, 3, 7.

Par exemple, *donner la main & donner les mains.*

X L I.

(3) *Grace aux Dieux ! mon malheur passe mon espérance.*

Racine avoit sans doute en vue ces paroles de Didon dans Virgile : *Hunc ego si potui tantum sperare dolorem.* Quintilien (4) n'est pas content de cette expression, qui pourtant se lit encore dans un autre endroit de l'Enéide. Il ne l'a condamnée, vraisemblablement, que comme trop forte pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en soit, permettons aux Philosophes de la trouver impropre, puisque l'espérance ne peut réellement avoir que le bien pour objet. Mais prions-les en même-temps d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons sentir que ces sortes de hardiesse font un merveilleux effet dans la poésie, lorsqu'elles sont placées à propos & de loin à loin.

X L I I.

(5) . . . *Me cherchiez-vous, Madame, Un espoir si charmant me seroit-il permis ?*

Pyrrhus veut dire : *me seroit-il permis de croire que vous me cherchiez ?* Ainsi, c'est sur le présent que tombe ce mot *espoir*, dont cependant le sens propre ne regarde que des choses qui sont à venir.

J'adresse cette remarque & la précédente, à ceux qui écrivent en prose. On ne peut trop

(3) Andromaque, V, 5, 31.

(4) Liv. VIII, ch. 2.

(5) Andromaque I, 4, 2. Voyez p. 19.

leur redire qu'ils sont obligés d'avoir une attention infinie à la propriété des termes. Quant aux Poètes, sachons-leur gré de leurs hardieses, lorsqu'elles sont dictées par le goût, & avouées par le bon sens.

XLIII.

(6) *Je ne vous ferai point des reproches frivoles.*

Voilà ce que portent les anciennes & bonnes éditions de Racine; & voici la note de son fils. *La négation, dit-il, ôtant le nom du général, de n'est plus article, mais interjection! ainsi il faut de reproches, & non pas des reproches.*

Une négation, qui ôte le nom du général! Un de, qui n'est plus article, mais interjection! Je n'entends pas ce langage. Venons au fait.

Roxane veut-elle dire à Bajazet, qu'elle ne lui fera nul reproche, de quelque espece que ce puisse être? Point du tout. Au contraire, elle lui en fait d'un bout à l'autre de cette scene, mais qui ne sont pas *frivoles*.

Observons la différence qu'il y a entre *de*, simple préposition, & *des*, article *particulé*, c'est-à-dire, qui renferme une particule, & ici par conséquent il signifie *de les*, comme si l'on disoit *de ceux qui*, &c. Roxane a donc très-bien dit: *je ne vous ferai point des reproches frivoles*; parce qu'elle a voulu dire, *de ces reproches qui ne seroient que frivoles*.

Au reste, mon dessein n'étant nullement de censurer M. Racine le fils, je ne releve ici la prétendue correction, que pour empêcher qu'elle ne soit perpétuée dans les éditions suivantes. Elle s'est déjà glissée dans la superbe édition *in-4°*. faite à Paris en 1760.

(6) Bajazet, V, 4, I. Voyez p. 464.

Quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine ; son vrai texte doit être scrupuleusement représenté, sans la moindre altération.

X L I V.

(7) *Qui sait. . . si ce Roi.
N'accuse point le Ciel qui le laisse outrager ;
Et des indignes fils qui n'osent le venger.*

On vient de voir *des* où il devoit être, dans le vers qui donne lieu à la remarque précédente. Mais il est ici où il ne devoit pas être.

Vaugelas (8) a expliqué cette règle non contestée, qu'en toutes phrases semblables à celles-ci : *Il y a d'excellents hommes, & il y a des hommes excellents*, on mettra *des* article particulé, quand le substantif précède l'adjectif ; *Il y a des hommes excellents*, & au contraire, si l'adjectif précède le substantif, on mettra *de* préposition simple, qui s'élide devant une voyelle. *Il y a d'excellents hommes.*

Présentement il est clair que, dans l'endroit dont il s'agit, il falloit de toute nécessité, non pas *des indignes fils*, mais *d'indignes fils qui n'osent*, &c.

Aussi la faute que nous reprenons ne vient-elle que de l'imprimeur, si l'on en croit M. Racine le fils, qui convient qu'elle s'est conservée dans toutes les éditions, mais qui soupçonne (sur quel fondement ?) que son père avoit écrit, *deux indignes fils.*

X L V.

(9) *Le Ciel s'est fait sans doute une joie inhumaine.*

(7) Mithridate, I, 3, 76.

(8) Remarque CCCXII.

(9) Iphigénie, II, 4, 5.

À rassembler sur moi tous les traits de sa haine.

Après *se faire une joie*, il étoit plus naturel & plus régulier de mettre *de*, qu'*à*. On dit, *J'ai de la joie à vous voir*; & *je me fais une joie de vous voir*. Voyez ci-dessus, Rem. XXXII.

J'avoue que c'est-là une observation bien légère. Mais je m'y arrête exprès pour faire sentir à ceux qui connoissent le mérite de l'exactitude, que toute négligence qui n'est pas raisonnée, fait peine au Lecteur, sur-tout quand l'Auteur pouvoit l'éviter à si peu de frais. J'appelle négligence raisonnée, celle qu'on se permettroit avec mûre réflexion, & pour donner une sorte de grace au discours. *Quædam etiam* (1) *negligentia est diligens*, nous dit le grand Maître en l'art d'écrire.

X L V I.

(2) Vos bontés à leur tour
Dans les cœurs les plus durs inspireront l'amour.

Inspirer dans, ne me paroît pas François. On dit, *inspirer à*. Pour conserver *dans*, il faudroit, *dans les cœurs les plus durs feront naître l'amour*, ou *feront entrer l'amour*, ou quelque autre verbe de cette espece. Non que je prétende substituer ici un vers à celui de l'Auteur: mais je veux seulement faire sentir qu'avec *inspirer*, notre langue ne souffre pas *dans*. On diroit en prose: *inspireroit de l'amour aux cœurs les plus durs*. L'emploi des prépositions demande une attention infinie.

(1) Cic. Orator, cap. 23.

(2) Alexandre III, 6, 25.

XLVII.

(3) Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontés.

Vaugelas, dans une (4) de ses remarques, a écrit: *ingrat à la fortune*; & Patru fait là-dessus une note où il témoigne qu'*ingrat à*, pour *ingrat envers*, lui paroît hardi.

On lit dans *Britannicus*, *impuissant à trahir*; & dans *Iphigénie*, *complaisant à vos desirs*. Peut-être qu'à l'égard de ces deux expressions, le scrupule de Patru n'auroit pas été moins fondé.

Il y a des adjectifs qui ne peuvent guere aller seuls. *Digne, incapable*, il faut dire, de quoi. *Propre, comparable*, il faut dire à quoi.

Il y en a qui ne gouvernent jamais rien, & c'est le plus grand nombre.

Il y en a enfin qui se mettent indifféremment ou avec un régime, *je vis content de ma fortune*; ou sans régime, *je vis content*.

On n'a de conseil à prendre que de l'usage, dans une matiere où le raisonnement n'entre pour rien.

XLVIII.

(5) Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux,
Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces lieux.

On diroit en prose, que d'y joindre: & c'est assez l'ordinaire des infinitifs qui suivent la conjonction *que*, d'être précédés de la particule *de*.

(3) Bérénice, I, 3, 39.

(4) Remarque CLXVII.

(5) Iphigénie, III, 4, 29.

Mais ne concluons pas delà qu'il soit indifférent, ou de supprimer, ou d'employer cette particule avant les infinitifs. Personne n'ignore que ces deux phrases, *il ne fait que sortir*, & *il ne fait que de sortir*, présentent des sens qui ne sont pas les mêmes. J'en apporterai un autre exemple, qui me paroît digne d'attention. *Aimer mieux*, signifie tantôt préférer la chose qui flatte le plus notre goût, & tantôt préférer celle qui est la plus conforme à notre volonté. Or, le premier de ces deux sens exige la suppression de la particule *de*, & l'autre exige qu'on l'emploie. Préférence de goût. *J'aime mieux dîner, que souper. J'aime mieux lire, que jouer.* Préférence de volonté. *J'aime mieux ne rien avoir, que d'avoir le bien d'autrui. J'aime mieux mourir, que de me déshonorer.*

Plus on étudiera notre langue, plus on admirera l'usage qu'elle fait faire de ses prépositions ou particules: entre lesquelles distinguons-en deux *d*, & *de*, qui soutiennent presque tout l'édifice du langage françois.

X L I X.

(6) *On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaîse.*

Voilà précisément le cas pour lequel ces deux Savantes de Moliere vouloient que leur servante fût chassée.

*De pas mis avec rien, tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.*

Racine n'a usé de ce barbarisme que pour faire rire: & peut-être auroit-il encore mieux

(6) Plaideurs, II, 6, 13.

Bb 3

fait de s'en passer. Un barbarisme que Moliere, l'incomparable Moliere, n'emploie ici qu'à propos, & pour mieux peindre ces ridicules Savantes, Racine l'emploie gratuitement. Pourquoi chercher dans un langage corrompu, le germe de la bonne plaisanterie? Peut-être l'introduction du patois sur la scene Françoise n'est-elle qu'un reste de ce miserable goût que nos peres ont eu pendant un temps pour le burlesque.

L.

(7) *Je puis l'instruire au moins combien sa confiance, &c.*

On ne peut donner ici à *instruire*, que l'un de ces deux sens, ou *enseigner*, ou *informer*. Or la phrase de Racine n'est Françoise, à ce qu'il me semble, ni dans l'un, ni dans l'autre cas, puisqu'il faudroit, comme la remarque suivante le montrera, qu'on pût dire: *je puis l'instruire telle chose, je puis l'instruire que*, pour pouvoir dire, *je puis l'instruire combien, &c.*

Mais il ne faut pas toujours conclure de l'actif au passif. Je fais cette remarque une fois pour toutes. Quoiqu'on ne dise pas *instruire que*, je crois que cette même construction, après le participe, ne blessera personne dans les deux exemples suivans. Bérénice, acte, I, scene, 3. vers 13.

..... Bérénice est instruite,
Que vous voulez ici la voir seule & sans suite.

Athalie, IV, 3, 24.

Bientôt de Jezabel la fille meurtriere,
Instruite que Joas voit encore la lumiere.

(7) Britannicus, I, 2, 49.

L I.

(8) *Ne vous informez point ce que je deviendrai.*

Il faudroit. *Ne vous informez point de ce que je devindrai.* Et pourquoi le faudroit il? Parce qu'aucun verbe ne peut avoir deux régimes simples, quoique plusieurs verbes puissent avoir deux régimes, l'un simple, l'autre *particulé*. J'explique ailleurs ces termes, dont je vais faire l'application.

Racine dit. *Ne vous informez point ce, c'est-à-dire, la chose, que je deviendrai.* Alors, *vous, & ce*, sont deux régimes simples, ou deux accusatifs, comme on parleroit en Latin. Or, nous posons pour principe qu'il n'y a point de verbes qui puissent avoir tout-à-la-fois deux régimes simples.

Mais si je dis. *Ne me demandez point ce que je deviendrai*, ma phrase est correcte, parce qu'il y a plusieurs verbes, du nombre desquels est *demander*, qui souffrent le régime simple, & le *particulé*. Or, *me* est ici pour *à moi*, & par conséquent régime *particulé*: de sorte que *demander* n'a qu'un régime simple qui est *ce*.

Je ne doute point que l'anatomie de ces phrases ne déplaîse au plus grand nombre des Lecteurs, mais je leur dirai en style figuré, il faut passer au travers des épines, pour arriver aux riantes prairies de l'éloquence, ou sur les monts escarpés de la poésie.

L I I.

(9) *Déjà sur un vaisseau dans le port préparé,*

(8) Bajazer, II, 5, 39.

(9) *Ibid.* III, 2, 30.

*Chargeant de mon débris les reliques plus cheres,
Je méditois ma fuite, &c.*

Quand *plus* est mis absolument, c'est-à dire, sans article, il fait que l'adjectif qui précède est comparatif: mais alors le second terme de la comparaison doit toujours être exprimé, ou clairement sous-entendu. *Votre santé m'est plus chere que la mienne. Racine est plus élégant que Corneille.*

Quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, alors *plus* est précédé de l'article, & il forme une espece de superlatif. *Les plus cheres reliques, ou les reliques les plus cheres de mon débris.* Et c'est ainsi qu'il falloit dire en cette occasion.

Vaugelas (1) établit les mêmes principes, mais nous les tournons chacun à notre maniere. Thomas Corneille ajoute qu'il est d'une indispensable nécessité de s'affujettir à la regle de Vaugelas; & je suis bien persuadé qu'elle fait loi pour les Poëtes comme pout les autres. Voyez ci-dessus, page 471.

L I I I.

(2) *Amurat est content, si nous le voulons croire,
Et sembloit se promettre une heureuse victoire.*

Je doute s'il est bien de passer si brusquement du présent *est*, à l'imparfait, *sembloit*. Mais du moins il est certain que le changement de temps au second verbe demandoit le pronom qui répète le nominatif. *Amurat est content, il sembloit, &c.*

(1) Dans sa remarque LXXXV, où cette Regle est mise dans un grand jour.

(2) Bajazet, I, 33.

L I V.

(3) *Comme vous je me perds d'autant plus que j'y pense.*

Par les exemples accumulés dans le Dictionnaire de l'Académie, on verra qu'ici *d'autant plus* ne répond point à l'idée de Racine, qui vouloit dire, *plus j'y pense, plus je me perds.*

O vous! qui briguez les faveurs des Muses, ne prenez point pour vos ennemis ceux qui vous disent: *Qu'en vos écrits la langue révérée, dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.* Vos ennemis sont ceux qui, sous prétexte de vous rendre votre art moins difficile, voudroient mettre les barbarismes au rang de vos privilèges. Racine & Despréaux sont-ils jamais plus Poètes, que dans les endroits où il ne se trouve pas une expression qui puisse effaroucher le plus timide Grammairien?

Toujours de grandes & de belles idées; toujours vérité & variété dans les images; hardiesse, ou plutôt audace dans les figures; propriété, naïveté, noblesse, énergie dans la diction; vivacité, nouveauté dans les tours, continuité d'harmonie, il y auroit bien là de quoi faire un *Auteur divin*. Oui: mais *sans la langue, sans la pureté du style, ce sera, quoi qu'il fasse, un méchant Ecrivain.*

L V.

(4) *Oui, les Grecs sur le fils persécutent le pere.*

Rien de si clair que *persécuter quelqu'un*. Mais *persécuter quelqu'un sur un autre*, ne seroit-ce

(3) Bérénice, II, 5, 4.

(4) Andromaque, I, 2, 83.

Bb 5

point là de ces mots qui, comme on parle quelquefois en riant, doivent être bien étonnés de se trouver ensemble ?

LVI.

(5) *Jusqu'ici la Fortune & la Victoire mêmes
Cachotent mes cheveux blancs sous trente Dia-
dèmes.*

Tantôt même est adverbe, & signifie *même-ment*, qui se disoit autrefois. Tantôt il est adjectif, & répond à des idées un peu différentes, selon qu'il précède ou qu'il suit son substantif. *Vous êtes la bonté même. J'ai toujours les mêmes amis.* Pour mieux entendre ces différences, il ne faut que consulter le Dictionnaire de l'Académie.

Autre observation à faire ici, c'est que *même*, adverbe, pouvoit autrefois s'écrire, ou *même*, ou *mêmes*: d'où Vaugelas (6) concluait que, pour empêcher *même* adverbe d'être confondu avec *même* adjectif, il falloit écrire *même* après un substantif pluriel, *les choses même que je vous ai dites*; & au contraire, *mêmes*, après un substantif singulier, *la chose mêmes que je vous ai dite*.

Aujourd'hui, & depuis long-temps, on ne met plus d's à la fin de *même* adverbe: en sorte que l'expédient suggéré par Vaugelas n'est plus d'aucune utilité pour nous. Je n'en ai fait mention que parce qu'ils nous aident à connoître ce qu'est *mêmes* dans cette phrase, *la Fortune & la Victoire mêmes*, &c. Veut-on qu'il soit adjectif, régi par les deux substantifs précédents? Pour cela il eût fallu les rappeler par

(5) Mithridate, III, 5, 5.

(6) Rem. XX.

un pronom, qui leur soit commun, & dire *la Fortune & la Victoire elles-mêmes*. Je suis donc persuadé que *mêmes* est ici adverbe, comme s'il y avoit, & *même la Victoire*. Racine a écrit *mêmes* y parce que la rime le demandoit, & que l'orthographe de son temps ne s'y opposoit pas. Autrement ce seroit un solécisme dont il n'étoit pas capable.

L V I I.

(7) *Va. Mais, nous-même, allons, précipitons nos pas.*

Je conviens avec M. Racine le fils, que le sens de ce vers n'est pas, *allons-y aussi*, mais *allons-y nous-mêmes*; & que par conséquent *même* n'est pas ici adverbe, mais adjectif. Reste à savoir pourquoi cet adjectif n'est pas au pluriel, puisqu'il se rapporte à *Nous*?

Pourquoi? Parce qu'en notre langue *nous* & *vous* ne sont pas toujours des pluriels. A l'égard de *vous*, y a-t-il rien de plus commun, & de plus ordonné par l'usage, que de l'employer au lieu du singulier *toi*, en parlant au plus simple particulier? Quant à *nous*, il n'est guere permis qu'à des personnes d'un certain rang d'écrire, *Nous soussigné*, & non pas, *soussignez*: *Nous Evêque*, *Nous Maréchal de France*, &c. Voilà des exemples de *Nous* reconnu pour l'équivalent d'un singulier. Peut-être me trompé-je, mais il me semble qu'un homme qui voudroit, dans une crise, s'exhorter tacitement lui-même, se diroit, *soyons brave*, *soyons patient*, l'adjectif demeurant au singulier. Roxane, si cela est,

(7) Bajazet, IV, 5, 71.

B b 6

a donc pu dire, *Mais nous-même allons*. Ou il faut recourir à ce subterfuge, ou il faut reconnoître que l'Auteur s'est bien mépris, quand il a dit, *nous-même* au lieu de *nous-mêmes*. Mais du moins cette remarque & la précédente font voir que je ne cherche pas toujours à le critiquer.

L V I I I.

(8) *Il l'aime. Mais enfin cette veuve inhumaine
N'a payé jusqu'ici son amour que de haine ;
Et chaque jour encore on lui voit tout tenter ,
Pour fléchir sa captive, &c.*

Ici le sens & la Grammaire ne s'accordent point ; car le sens veut que ce *lui* du troisieme vers soit rapporté à Pyrrhus : & la Grammaire qu'il le soit à cette *veuve inhumaine*.

Parmi les équivoques qui naissent de pronoms mal placés, je ne releverai que celle-là. Un exemple suffit. Rien, je l'avoue, ne coûte tant que d'éviter toujours les équivoques de cette sorte : mais, où la nécessité se trouve, la difficulté n'excuse pas.

L V I X.

(9) *Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets,
Mon amour en fumée, & son bien en procès.*

Voyons si *dissiper* peut également convenir à ces trois substantifs. Qu'un pere *dissipe en procès* le bien de sa fille, cela est clair. Mais qu'il *dissipe sa jeunesse en regrets*, je ne l'entends pas si bien. A l'égard du troisieme, pour mieux comprendre qu'il ne fait pas un sens juste, mettons-le à la se-

(8) Andromaque, I, 1, 109.

(9) Plaideurs, I, 1, 25.

conde personne, & supposons que Léandre dise au Pere d'Isabelle, *Vous dissipez mon amour en fumée.* Assurément Léandre n'auroit pu tenir ce langage; car il aime toujours, & un autre n'a pas le pouvoir de faire que son amour *se dissipe* en fumée. Je me sers du réciproque, *se dissipe*, parce qu'en effet l'actif n'est pas ici ce qu'il faut.

L X.

(1) *Je vois mes honneurs croître, & tomber mon crédit.*

Pardonnons cette inversion à un Poëte; car la contrainte du vers a ses privileges: mais en prose, comme rien n'empêche d'être régulier, aussi rien ne permet de ne l'être pas. On diroit, *Je vois croître mes honneurs, & tomber mon crédit;* ou *Je vois mes honneurs croître, & mon crédit tomber.*

Vaugelas a repris quantité de phrases semblables. Toutes ses remarques sont remplies d'importantes loix sur le style. Je veux qu'il y en ait d'abrogées par l'usage: mais cela ne tombe guere que sur certaines façons de parler. A l'égard de notre syntaxe, elle ne varie plus; & c'est principalement à Vaugelas, le premier de nos Grammairiens; que nous devons le plus bel attribut de notre langue, une clarté infinie.

Rapportons une de ses décisions, qui mettra dans un plus grand jour la faute que j'ai voulu reprendre. Malherbe avoit écrit: *Si le Prince donne le droit de Bourgeoise à toute la Gaule, & à toute l'Espagne quelque immunité.* » Qui ne voit, dit Vaugelas, l'équivoque en ces

[1] Britannicus, I, 1, 23.

» mots, & à toute l'Espagne, qui semblent se rap-
 » porter au droit de Bourgeoisie, aussi bien que
 » ceux-ci, à toute la Gaule : ce qui toutefois est
 » fautive, puisqu'ils se rapportent aux suivants, quel-
 » que immunité. Telle est la fautive de Racine.

L X I.

(2) Cruel, pouvez-vous croire
 Que je sois moins que vous jalouse de ma gloire ?

Voici encore une équivoque, ou plutôt un contre-sens. Par ces mots, *ma gloire*, l'objet de la jalousie est déterminé, & c'est la gloire d'Atalide, puisque c'est Atalide qui parle. Ainsi, cette phrase signifie, *Pouvez-vous croire que ma gloire me touche moins qu'elle ne vous touche ?* Mais ce n'est point là ce qu'Atalide entend. *Pouvez-vous croire*, veut-elle dire, *que je sois moins jalouse de ma gloire, que vous n'êtes jaloux de la vôtre ?* Revenons-en toujours à ce grand principe de Quintilien & de Vaugelas, ou plutôt du sens commun, qu'il faut sacrifier tout à la justesse & à la clarté.

L X I I.

(3) Il prend l'humble sous sa défense.

On dit, *prendre la défense de quelqu'un*. On dit aussi, *prendre quelqu'un sous sa protection*. Mais *prendre sous sa défense*, a-t-il été reçu par l'usage ? Rien de plus commun que des termes qui paroissent synonymes, & qui ne peuvent cependant être mis l'un pour l'autre, soit avec les mêmes prépositions, soit avec les mêmes verbes.

(2) Bajazet, I, 4, 104.

(3) Esther, I, 5, 57.

Puisque ce vers est tiré des Chœurs d'Esther, je ne puis me refuser ici une courte digression. Racine me paroît incomparable dans le Lyrique. Une diction précise & ferrée ; de la douceur, mais avec de l'énergie ; des figures variés ; de riches & nobles images ; une mesure libre, mais qui pourtant ne marche pas au hasard. Pourquoi nos paroles d'Opéra ne se font-elles pas toujours d'après ce grand modele ? Quinault est sans doute un homme rare, & très-rare en son genre : mais, il faut l'avouer, Racine est plus Poète que lui. Je m'étois imaginé autrefois que des vers, pour être bons à mettre en chant, ne devoient avoir, ni une *grande force*, ni une *grande élévation*. J'étois tombé dans cette erreur, parce que je m'en étois rapporté à Despréaux. Mais s'il est bien vrai, comme des connoisseurs me l'ont assuré, que la musique des Chœurs d'Esther & d'Atalie soit parfaitement belle, il est donc faux que la musique demande des vers qui manquent de *force & d'élévation*. Racine & son Musicien ont pensé, ont exécuté le contraire.

L X I I I.

(4) *Par un indigne obstacle il n'est point retenu,
Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale,
Phedre, depuis long-temps, ne craint plus de
rivale.*

Pendant qu'on lit le second vers, on se persuade, & avec raison, qu'il se rapporte au nominatif énoncé dans le premier. On n'est détrompé que par le troisieme vers, qui prouve que tout ce qui est dit dans le second, se rapporte à *Phedre*. Il faudroit pour parler claire-

(4) Phedre, I, 1, 24.

ment, dire : *Et depuis long-temps Phedre, fixant
l'inconstance de ses vœux, ne craint plus de rivale.*

J'avoue, & je devrois être las de le répéter, que beaucoup de transpositions, qui seroient de vraies fautes dans la prose, sont de grands ornements dans la poésie. Mais ni l'une ni l'autre ne connoissent aucune sorte de beauté, en faveur de laquelle il puisse être permis de donner la plus légère atteinte à la clarté du discours.

L X I V.

(5) *Et voyant de son bras voler par-tout l'effroi,
L'Inde semble m'ouvrir un champ digne de moi.*

Premièrement, on pourroit demander si *l'effroi de son bras* signifie *l'effroi que cause son bras*, ou *l'effroi qu'éprouve son bras*. Est-il actif ou passif?

Autre chose à remarquer, & plus importante encore, dans les vers dont il s'agit. *Voyant* se rapporte, non pas à l'Inde qui est le nominatif suivant, mais à la personne qui parle. Il se rapporteroit au nominatif suivant, si la phrase étoit conçue ainsi :

*Et voyant de son bras voler par-tout l'effroi,
Je crus alors m'ouvrir, &c.*

Voyant ne seroit en ce cas là qu'une sorte d'aposition très-permise. Mais de la manière dont il est placé, on diroit que c'est l'Inde qui voyoit, &c.

L X V.

(6) *C'est ce qui l'arachant du sein de ses Etats,*

(5) Alexandre IV, 2, 27.

(6) *Ibid.* II, 2, 143.

*Au trône de Cyrus lui fit porter ses pas ;
Et du plus ferme empire ébranlant les colonnes ,
Attaquer , conquérir , & rendre les Couronnes.*

On est d'abord tenté de croire que ces deux gérondifs , *arrachant , ébranlant* , se rapportent au même substantif. Et cela , effectivement , devrait être ainsi pour la netteté du discours. Cependant il est certain que le premier se rapporte à la gloire , qui *arrache* Alexandre du sein de ses Etats : au lieu que le second est dit d'Alexandre lui-même qui *ébranle* les colonnes , &c. Il est bien vrai que la force du sens empêche qu'on ne s'y puisse méprendre , si l'on veut y donner attention : mais , pour ne point être à la merci de nos Lecteurs , suivons l'avis de Quintilien , & faisons en sorte , non-seulement qu'on nous entende , mais qu'on ne puisse pas même , le vout-
lût-on , ne pas nous entendre.

Quand on a la plume à la main , il ne faut point , dans la chaleur de la composition , amortir son feu par des chicanes grammaticales. Mais l'ouvrage étant sur le papier ; il faut , quand nous venons à l'éplucher de sang froid , nous figurer que nous avons à nos côtés un Despréaux , qui nous diroit , comme il n'y auroit pas manqué , sur le voisinage de ces deux gérondifs que j'attaque : *Votre constriction semble un peu s'obscurcir. Ce terme est équivoque , il le faut éclaircir.*

L X V I.

(7) *Ou lassés , ou soumis ,
Ma funeste amitié pese à tous mes amis.*

Voilà encore une inversion vicieuse , parce

(7) Mithridate , III , 1 , 27.

que ces deux participes, *lassés & soumis*, sont coupés par un nominatif, auquel ils n'appartiennent pas; & que d'ailleurs la particule *d*, qui vient après, fait qu'ils ne peuvent pas être immédiatement unis avec leur substantif. Je tâcherai de m'exprimer.

Tout participe est adjectif, mais tout adjectif n'est pas participe. Distinction qui va éclaircir ce qu'a dit M. Pellisson dans son histoire de l'Académie: *que Malherbe & Gombaud se promenant un jour ensemble, & parlant de certains vers où il y avoit:*

Quoi! faut-il que Henri, ce redouté Monarque,

Malherbe assura plusieurs fois que cette fin lui déplaisoit, sans qu'il pût dire pourquoi; que cela engagea Gombaud d'y penser avec attention; & que sur l'heure même en ayant découvert la raison, il la dit à Malherbe, qui en fut aussi aise que s'il eût trouvé un trésor, & qui forma depuis une règle générale. Quelle est cette règle? Que ces adjectifs, qui ont la terminaison en é masculin, ne doivent jamais être mis devant le substantif, mais après.

Or, il me semble que cette règle est trop générale, & qu'en même-temps elle ne l'est point assez. Trop générale, si elle s'étend sur toute sorte d'adjectifs non participes, terminés en é masculin, Quelqu'un a-t-il jamais critiqué dans le fameux Sonnet de Malleville, *Sacrés flambeaux du jour, n'en soyez point jaloux. J'ai lu dans un Poëte moderne, ce fortuné séjour qu'embellissent vos yeux. J'ai lu dans un autre, l'effronté plagiaire, &c.* Ainsi ne confondons pas avec les participes, vrais participes, ces purs adjectifs non dérivés de verbes qui aient été, ou du moins qui soient en usage.

Mais d'autre côté, la règle ne sera point assez générale, si elle n'embrace que les participes terminés en é masculin. *Un entendu concert, un soumis valet*, révolteroient autant & plus qu'un *redouté Monarque*. Ainsi, quelle que soit la terminaison d'un participe, il ne peut jamais être mis entre l'article & le substantif. Que, s'il précède l'article, c'est une inversion aussi permise en prose qu'en vers, pourvu qu'elle ne peche point par quelqu'autre endroit.

L X V I I.

(8) *Mes soins en apparence épargnant ses douleurs, De son fils, en mourant, lui cachèrent les pleurs.*

A qui se rapporte ce gérondif, *en mourant*? Est-ce au fils de Claudius ou à Claudius lui-même? C'est sans doute à l'un des deux. Et, quand il n'y auroit que cette équivoque, ne seroit-ce pas déjà beaucoup? Mais il y a plus.

Telle est la nature de notre gérondif, qu'il sert à désigner une circonstance liée avec le verbe qui le régit, *vous me répondez en riant*, & par conséquent, il ne peut se rapporter qu'au substantif, qui est le nominatif de ce verbe, ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoute, *qui lui en tient lieu*, parce qu'en effet il y a des phrases, comme celle-ci, *on ne voit guere les hommes plaisanter en mourant*, où d'abord il semble que le gérondif ne se rapporte pas à un nominatif. Mais c'est comme si l'on disoit, *on ne voit guere que les hommes plaisantent en*

(8) Britannicus, IV, 2, 67.

mourant. Ainsi la règle subsiste toujours, que le *gérondif* doit se rapporter au substantif qui sert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonstance.

Pour en revenir donc à la phrase de Racine, mettons-la dans son ordre naturel : *mes soins, en mourant, lui cachèrent les pleurs de son fils*. Or, peut-on dire que des *soins meurent*, & qu'ils fassent quelque chose *en mourant*? Aussi n'est-ce pas là ce que l'Auteur nous a voulu dire; mais la construction de sa phrase le dit malgré lui.

L X V I I I.

(9) *Du fruit de tant de soins à peine jouissant,*
En avez-vous six mois paru reconnoissant?

Qui ne croiroit qu'*à peine* doit se lier avec *jouissant*, comme s'il y avoit, *du fruit de tant de soins jouissant à peine*, pour dire, ne faisant que commencer à jouir? Et cependant *à peine* doit nécessairement se lier avec le vers suivant, *à peine en avez-vous*, &c. Rien n'excuse cette inversion.

L X I X.

(1) *Je sais que votre cœur se fait quelques plaisirs*
De me prouver sa foi dans ses derniers soupirs.

On ne doutera pas que ce ne soit uniquement la rime qui amène ici ce pluriel, *quelques plaisirs*. Mais notre langue étoit assez abondante

(9) Britannicus, IV, 2, 83.

(1) Bajazet, II, 5, 31.

pour fournir un autre tour, & Racine assez ingénieux pour le trouver.

Je répondrai à ceux qui m'accuseroient de m'arrêter sur des bagatelles, que l'Académie, dans ses sentiments sur le Cid, s'arrêta pareillement sur ces deux vers de Corneille :

*Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants !
Et que tout se dispose à leurs contentements !*

Il eût été mieux à leur contentement, dit l'Académie. Et moi, dans un cas encore moins favorable, que dis-je autre chose ?

L X X.

(2) *De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.*

Quand nos verbes régissent un substantif qui n'a point d'article, ils doivent être suivis immédiatement de ce substantif, comme si l'un & l'autre ne composoient qu'un seul mot. *Avoir faim, avoir pitié, donner parole, rendre raison, rendre compte, &c.* Jamais ces verbes, dis-je, ne souffrent la transposition de leur régime : & l'on ne peut jamais rien mettre entre le verbe & le régime, si ce n'est un pronom, *donnez-moi parole* ; ou une particule, *ayez-en pitié* ; ou enfin un adverbe, *donnez hardiement parole*. Je ne crois donc pas qu'on puisse excuser cette transposition, *j'aurois compte à vous rendre* ; il faut nécessairement, *j'aurois à vous rendre compte*.

Je ne fais même si, entre ces sortes de verbes & leur régime, la voix peut se reposer autant que le demande la césure. On en jugera

(2) Britannicus, III, 7, 63. Voyez ce qui a été dit ci-dessus, p. 476.

par le vers suivant, tiré de cette même tragédie,
Acte IV, Scene I, vers 104.

Je vous ai demandé raison de tant d'injures.

Quel repos pratiquer entre *demandé* & *raison*?
Aussi est-ce là le seul exemple que tout Racine
m'en ait fourni.

L X X I.

(3) *Vien, fais-moi la Sultane en ce lieu se doit rendre.*

On ne verra rien à reprendre en cette phrase.
Aussi ne m'y arrêté-je que pour faire observer la
situation du pronom *se*. Presque tous nos écrivains
aujourd'hui se font une loi de placer immédiatement
ces pronoms avant l'infinitif qui les régit.
Ainsi, dans la phrase présente, ils diroient, *la*
Sultane en ce lieu doit se rendre, & non pas *se*
doit rendre. Je conviens que l'un (4) est aussi bon
que l'autre, pour l'ordinaire. Mais quelques-uns
(5) de nos Maîtres, dont l'autorité pourroit être
séduisante, jugent l'un des deux meilleur de beau-
coup: & c'est par conséquent ne laisser que l'un
des deux en usage; puisqu'en Grammaire, comme
en tout le reste, il faut toujours choisir le meilleur.

Pour moi, que j'étudie Amyot & Vaugelas,
les deux hommes qui sont le plus entrés dans
le génie de notre langue, je vois qu'ils n'ont
point connu cette prétendue régularité. Racine
pouvoit aisément dire ici, *en ce lieu doit se*
rendre; & même par-là il auroit plus éloigné

(3) Bajazet, I, I, I.

i (4) Voyez la Remarque CCCLVII de Vaugelas,
intitulée, *il se vient justifier, il vient se justifier.*

(5) Feu M. de la Motte, car je puis aujourd'hui le
désigner nommément.

ces deux monosyllabes, *ce*, *se*, dont le son ne diffère en rien. Racine a cependant préféré l'autre manière, parce qu'il l'a trouvée apparemment plus naïve.

Que ce soient-là des minuties, à la bonne heure. Vaugelas, comme on vient de voir, n'a pourtant pas dédaigné de s'y arrêter; & si j'y reviens, c'est parce que notre langue étant déjà si gênée dans l'arrangement des mots, je ne vois pas à quel propos on lui chercheroit de nouvelles entraves.

L X X I I.

(6) *Ils regrettent le temps à leur grand cœur si doux.*
Lorsqu'assurés de vaincre ils combattoient sous vous.

On est d'abord tenté de condamner cette construction, *ils regrettent le temps lorsque*, Car nous sommes accoutumés à dire en prose, *je regrette le temps que j'étois jeune*, *je regrette le temps où j'étois jeune*. Et c'est ainsi que parle Despréaux.

Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéants ?

Véritablement, la phrase de Racine me paroîtroit blamable, si *lorsque* suivoit immédiatement *le temps*. Mais, comme il y a quelque chose entre deux, cela fait à l'œil & à l'oreille un effet tout différent.

(6) Bajazet, I, 1, 47.

L X X I I I.

(7) Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de larmes ,

Toutes les fois que *craindre* est suivi de la conjonction *que*, la particule *ne*, doit se trouver, ou dans le premier, ou dans le second membre de la phrase. Dans le premier, *je ne crains pas qu'il verse trop de larmes* : & ici cette particule est négative. Dans le second, *je crains qu'il ne verse trop de larmes*, & ici la même particule (je dis la même, si l'on n'a égard qu'au son, est prohibitive.

Racine lui-même nous donne un bel exemple de l'un & de l'autre en deux vers qui se suivent ; & qui sont dits par Andromaque parlant de son fils à Pyrrhus, acte, I, Scene 4.

*Hélas ! on ne craint point qu'il venge un jour son pere.
On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mere.*

Quintilien, *Liv. I, Chap. 5*, fait assez sentir la différence qu'il y a entre ces deux particules dans sa langue, d'où elles ont passé dans la nôtre, qui emploie la prohibitive dans les mêmes cas que le latin, c'est-à-dire, après *craindre*, *empêcher*, *prendre garde*, *de peur que*, & autres mots semblables.

On distinguera bien aisément ces deux particules, si l'on veut considérer que la prohibitive n'est jamais suivie de *pas*, ou de *point*, comme la négative l'est ordinairement ; & que, si l'on mettoit *pas* ou *point* après la prohibitive, il en résulteroit un contre sens. Par exem-

(7) Bérénice, V, 5, 46.

ple,

ple, si dans ce dernier vers de Racine nous disions, *on craint qu'il n'essuyât pas les larmes de sa mere*, nous dirions précisément le contraire de ce que Racine a dit.

J'avoue que cette particule prohibitive paroît redondante en notre langue, mais elle y est de temps immémorial. Pourquoi ne respecterions-nous pas des usages si anciens ?

L X X I V.

(8) *Condamnez-le à l'amende, ou, s'il le casse, au fouet,*

Voilà le seul exemple qui reste dans tout Racine d'un *le*, pronom relatif, mais après son verbe, & avant un mot qui commence par une voyelle. *Condamnez-le à l'amende*. Encore faut-il observer que cela se trouve dans une Comédie. Mais dans les premières éditions de sa *Thébaïde* & de son *Alexandre*, il y en avoit cinq ou six autres exemples, qu'il a tous réformés dans les éditions suivantes. Il a donc senti que *le* placé ainsi bleffoit l'oreille. Pourquoi la bleffe-t-il ? Parce qu'elle trouvera dans l'émissive une syllabe de trop, si l'on appuie sur *le*, sans faire sentir l'éliision. Ou s'il est totalement éliidé à cause de la voyelle suivante, alors *le à l'amende* font entendre *la, la*, cacophonie.

L X X V.

(9) *Apprenez.... qu'il n'est point de Rois....
Qui sur le trône assis n'enviassent peut-être
Au-dessus de leur gloire un naufrage élevé,
Que Rome & quarante ans ont à peine achevé.*

(8) *Plaideurs*, II, 13, 22.

(9) *Mithridate*, III, 4, 33.

Tome II.

C c

Je suis arrêté par le grand nom de Racine, qui ne me permet point d'appeller ceci du galimatias. On aura beau me dire, avec M. Racine le fils, que *hasarder ces alliances de mots, n'appartient qu'à celui qui a le crédit de les faire approuver* : je conviendrai qu'en effet lorsqu'un vers ronfle bien dans la bouche d'un Acteur, quelquefois le parterre ne demande rien de plus ; mais il n'en est pas moins vrai qu'un Auteur ne doit jamais courir après un bel arrangement de mots, sans avoir égard à la clarté des idées & à la justesse des métaphores.

Afin qu'on ne m'accuse pas ici de penser singulièrement, je mets ci-dessous (1) ce qu'a dit un Ecrivain assez connu.

L X X V I.

(2) *Qui m'offre ou son hymen, ou la mort infallible.*

Infaillible est ici très-inutile. Mais de plus, pour y pouvoir placer une épithète, il auroit fallu changer l'article & dire : *Qui m'offre ou son hymen, ou une mort infallible, une mort prompte, une mort violente.*

Quand l'adjectif ne dit absolument rien qui ne soit nécessairement renfermé dans le substantif, cela fait une épithète insurmontable. L'es-

(1) Réflexions sur la poésie françoise, par le P. du Cerceau, p. 254. *J'avoue, dit-il, que je n'entends pas trop bien ce que signifie, un naufrage élevé au-dessus de la gloire des autres Rois, & encore moins ce que veut dire, achever un naufrage. Ces expressions figurées ont d'abord quelque chose qui éblouit ; & l'on ne se donne pas la peine de les examiner, parce qu'on les devine plutôt qu'on ne les entend ; mais quand on y regarde de près, on est tout surpris de ne trouver qu'un barbarisme brillant dans ce qu'on avoit admiré.*

(2) Bajazet, II, 5. 57.

prit veut toujours apprendre, & par conséquent passer d'une idée à une autre. Ce mot, *la mort*, renferme l'idée d'*infaillible*. Ainsi cette épithète ne m'apprenant rien, il faut qu'elle me révolte.

L X X V I I.

(3) *La Reine permettra que j'ose demander
Un gage à votre amour qu'il me doit accorder.*

On diroit en prose, *la Reine permettra que j'ose demander à votre amour un gage qu'il me doit accorder*. Pourquoi l'inversion de Racine nous paroît-elle rude? Parce que l'amour de la clarté ayant placé le *que* relatif tout près de son substantif, l'oreille est accoutumée à ne rien entendre qui les sépare.

L X X V I I I.

(4) *Phénix même en répond, qui l'a conduit
exprès
Dans un fort éloigné du Temple & du Palais.*

On ne sauroit être trop réservé à faire des Regles générales; & cela me regarde plus que personne. Mais pourtant notre syntaxe ne se fera pas toute seule. Vaugelas ne l'a pas épuisée, à beaucoup près. Quant à Ménage & au P. Bouhours, ils ne consultent guere que l'usage, & rarement ils remontent aux principes. Il seroit donc à souhaiter que chaque particulier, à mesure qu'il croit avoir découvert une regle nouvelle, eût le courage de la proposer, afin qu'elle fût examinée à loisir. J'appelle *Regles nouvelles*, celles qui ne se trouvent pas encore dans nos Grammairiens.

(3) Iphigénie III, 4, 5.

(4) Andromaque V, 2, 26.

Telle est la regle fondamentale que je propose en ces termes: *Quand le pronom relatif qui est un nominatif, il ne sauroit être séparé du substantif auquel il se rapporte.*

Je dis, *quand c'est un nominatif*, parce qu'il ne l'est pas toujours; car il est régime quelquefois, mais d'une préposition seulement: comme *la personne pour qui je m'intéresse, la personne de qui l'on vous a dit du bien.*

A l'égard des phrases où *qui* forme une répétition: par exemple, *un Auteur qui est sensé, qui sait bien sa langue, qui médite bien son sujet, qui travaille à loisir, qui consulte ses amis, est presque sûr du succès.* Tous ces *qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif, & par conséquent il n'y a rien là que de conforme à la regle générale.

Présentement on voit en quoi consiste la faute que je reprends dans ce vers, *Phénix même en répond, qui, &c.* Il y a une séparation totale entre le *qui* & son substantif.

Au reste, quoique ce *qui* ne puisse être séparé de son substantif, cela n'empêche pas qu'il ne rentre, par rapport au verbe dont il est suivi, dans tous les droits des autres nominatifs; c'est-à-dire, qu'il peut, & avec grace, être séparé de son verbe, non-seulement par de simples appositions, mais par des phrases entières, qu'on appelle phrases incidentes. Tous nos bons Auteurs en fournissent des exemples sans fin. Je me borne à celui-ci, tiré d'Athalie IV, 3, 56.

*Ne descendez-vous pas de ces fameux Lévités,
Qui, lorsqu'au Dieu du Nil le volage Israël
Rendit dans le désert un culte criminel,*

*De leurs plus chers parents saintement homicides.
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides.*

Tout ce que je viens d'expliquer se prouve par ce seul exemple. Qui touche immédiatement son substantif *lévite* ; mais il est séparé de son verbe, *consacrèrent*, par une phrase suspendue : *Lorsqu'au Dieu du Nil le volage Israël rendit dans le désert un culte criminel* ; & par une apposition : *De leurs plus chers parents saintement homicides.* Rien de plus régulier : & la clarté naît de la régularité.

L X X I X.

(5) *On accuse en secret cette jeune Eriphile.
Que lui-même captive amena de Lesbos.*

Que lui-même amena captive, seroit l'arrangement de la prose. Mais *que lui-même captive amena*, est une inversion forcée, dont je crois n'avoir vu d'exemple que dans Marot, encore je n'en suis pas sûr. *Andromaque est une Tragédie de Racine, que lui même nouvelle fit jouer en 1668.* Une inversion si gothique dans la prose, le seroit-elle moins dans les vers ?

L X X X.

(6) *Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous.*

Racine, dans Phedre, dit d'Hippolyte :

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi ;

& il parle de même en beaucoup d'autres en-

(5) Iphigénie, I, 1, 155.

(6) Andromaque, V, 2, 39.

droits, où il faudroit *lui*, & non pas *soi*. Mais la question étant un peu obscure, tâchons de la débrouiller.

On peut considérer le pronom *soi*, comme se rapportant, 1°. à des personnes; 2°. à des choses; 3°. à un singulier; 4°. à un pluriel.

Premièrement donc, en parlant des personnes, on dit *soi* & *soi-même*, quand son antécédent présente un sens vague & indéfini. *Dans le péril chacun pense à soi. On ne doit guere parler de soi. On aime à se tromper soi-même.* Hors delà, & toutes les fois que l'antécédent présente un sens déterminé & individuel, comme dans les deux vers de Racine, il faut dire *lui*, *elle*, *lui-même*, *elle-même*. Regle générale, dont il seroit inutile de rechercher les principes, aujourd'hui qu'elle n'est plus contestée.

2°. *Soi*, quand il se rapporte aux choses, peut se mettre, non-seulement avec l'indéfini, mais avec le défini, & il convient à tous les genres. *La vertu est aimable de soi, porte sa récompense avec soi. Ce remede est bon de soi, quoiqu'il vous ait incommodé.*

3°. *Soi*, rapporté à un singulier, ne renferme aucune difficulté qui ne soit résolue par ce qui vient d'être dit; car *soi* est un singulier.

Remarquons seulement qu'il ne s'emploie que de deux manieres. Ou précédé d'une préposition, *chacun pense à soi*. Ou suivi de *même*, autre pronom avec lequel il s'identifie par un tiret: *on doit être son juge soi-même*.

4°. Peut-il se rapporter à un pluriel? Tout le monde convient que non, s'il s'agit des personnes. On ne dit qu'*eux* ou *elles*. Mais à l'égard des choses les avis sont partagés. Vangelas (7) propose trois manieres de l'employer.

(7) Dans sa Remarque CLXXI.

Ces choses sont indifférentes de soi. Ces choses de soi sont indifférentes. De soi ces choses sont indifférentes. Il ne condamne que la première de ces trois phrases, n'approuvant pas que l'on mette *de soi* après l'adjectif. Mais l'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases, & rejette également les deux autres. Pour moi, si je n'étois retenu par le respect que je dois à l'Académie, je n'en recevrais aucune des trois; étant bien persuadé que *soi*, qui est un singulier, ne peut régulièrement se construire avec un pluriel.

L X X X I.

(8) *J'eus soin de vous nommer par un contraire choix,*
Des Gouverneurs que Rome honoroit de sa voix.

Par un contraire choix a quelque chose de sauvage. Il faudroit *par un choix contraire*. Et, pour mieux voir de quelle conséquence est la situation de l'adjectif, rapportons un autre exemple, tiré d'Esther, II, 7, 53.

Parlez. De vos desseins le succès est certain,
Si ce succès dépend d'une mortelle main.

Quand *mortel* signifie, qui est sujet à la mort, il ne peut se mettre qu'après le substantif. *Durant cette vie mortelle*. Quand il précède le substantif, il signifie grand, excessif. *Despréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois mortelles lieues d'ici là.*

Vaugelas a fait une longue remarque, qui a pour titre, *de l'adjectif devant ou après le*

(8) Britannicus, IV, 2, 47.

Substantif, où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune règle, ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de *consulter l'oreille*. C'est un excellent avis, pour qui peut en profiter. Mais combien de gens ont l'oreille fautive ? Quand même on l'auroit juste, ne peut-on pas quelquefois douter ?

Peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver ces sortes de règles. Car enfin, l'oreille est un Juge, mais un Juge qui suit des loix, & qui ne prononce que conformément à ces loix. On peut donc parvenir à les connoître. On peut donc, si cela est, les mettre aussi par écrit.

Pour rédiger ses jugements à cet égard, il faudroit faire le dénombrement de tous nos adjectifs, & les distribuer en quatre classes. 1°. Ceux qui doivent toujours précéder le substantif. 2°. Ceux qui doivent toujours le suivre. 3°. Ceux qui, selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent, forment un sens tout différent. 4°. Ceux dont la situation est à notre choix, & se règle sur le besoin que nous avons de rendre notre phrase, ou plus énergique, ou plus sonore, ou plus naïve ; de rompre un vers, d'éviter une consonnance, &c. Tout cela éclairci par des exemples, feroit un volume ; mais qui le liroit ? Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'usage est plus court que celui des préceptes.

LXXXII.

(9) *Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,
Et les Dieux, contre moi dès long-temps indignés,*

(9) *Iphigénie*, II, 5, 431

A mon oreille encor les avoient épargnés.

Tout le monde voit assez qu'*encor* fait ici un contre-sens, parce qu'étant placé où il est, il ne peut signifier que continuation ou répétition d'une même chose.

J'aurois eu souvent de ces riens à observer dans Racine; mais que m'arrive-t-il? Après un moment de réflexion sur l'espece de faute qui m'arrêtoit, je retourne à ma lecture; & bientôt cette belle simplicité, cette douce harmonie, cette élégance, cette éloquence, qui sont le ton dominant, viennent à me frapper de façon que je finis par être honteux d'avoir eu la tentation de critiquer.

Revenons à *encore*. On laisse aux Poètes le choix d'*encore* ou d'*encor*, selon leur besoin. Mais dans la prose, où l'on n'est point gêné par la mesure, nos bons Ecrivains donnent constamment la préférence à *encore*, dont la pénultième, allongée par l'*x* muet, soutient la prononciation; au lieu que, dans les entretiens familiers, où il n'est pas permis d'être lent, on ne dit guere qu'*encor*, dont la dernière est breve.

L X X X I I I.

(1) *Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser.*

J'avoue que les Poètes n'oseroient dire *auquel*, & que ce pronom est ordinairement remplacé avec élégance par l'adverbe *ou*. Mais pourtant il me semble qu'*un bonheur où je pense* ne se dit point. Pourquoi ne se dit-il point? Vous le demanderez à l'usage.

(1) Bérénice, V, 1, 3.

Cc 5

LXXXIV.

(2) *J'en rends graces au Ciel qui , m'arrétant sans
cesse ,
Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grece.*

Pour la rime , il faudroit prononcer la *Grece* comme on prononce la *graisse*. Plus bas dans la même scene , on trouve *que pense-tu qu'il fasse* , rimaient avec *dis-moi ce qui se passe*.

A peine la versification françoise commençoit-elle à se prescrire des regles dans un temps où elle se permettoit encore les *hiatus* & les enjambements ; dans un temps où la rime masculine & la féminine n'étoient pas encore obligées de se succéder l'un à l'autre ; dans ce temps-là , qui nous paroît barbare , on savoit déjà , & mieux que nous , respecter les droits de la Prosodie , commenus l'apprenons de Joachim du Bellay , dans sa *Défense & Illustration* (3) *de la langue Françoise* , petit volume imprimé à Paris en 1549.

LXXXV.

(4) *Elle trahit mon pere , & rendit aux Romains
La place & les trésors confiés en ses mains.*

Je ne fais si je me trompe , mais il me semble que *confiés en ses mains* n'est pas autorisé par l'usage. *Confier* , verbe actif , & *se confier* , verbe réciproque , ont des sens & des régimes très-

(2) *Andromaque* I , 1 , 9 .

(3) Voyez liv. II , chap. 7 , où il dit : *Que tu te gardes de rimer les mots manifestement longs avec les brefs aussi manifestement brefs , comme passe & trace , maîtres & mettre , bât & bat , &c.*

(4) *Mithridate* , I , 1 , 64 .

différents. L'actif signifie commettre quelque chose au soin, à la fidélité de quelqu'un, & il régit la préposition *à*. *Confier un dépôt à son ami*. Le réciproque signifie s'assurer, prendre confiance, & il demande la préposition *en*. *Se confier en ses forces, en ses amis*. Peut-on donner à être *confié* le régime qui appartient à *se confier*? Voilà ce qui fait mon doute.

L X X V I.

(5) *Je ne veux point être liée ;
Je ne la serai point.*

Racine fait peut-être ici à dessein une faute que font, disoit Vaugelas, presque toutes les femmes & de Paris & de la Cour. Je dis à une femme, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*. Elle me répond : & moi, *quand je la suis, je suis bien aise de ne voir personne*. Mais, ajoute Vaugelas, il faut dire *quand je le suis*, parce qu'alors le signifie cela, ce que vous dites qui est malade. Je dis à deux de mes amis : *quand je suis malade, je fais telle chose* : ils doivent me répondre, & nous, *quand nous le sommes*, &c.

Vaugelas, de qui ces principes & ces exemples sont empruntés, auroit fait plaisir aux femmes qui ont du goût & qui respectent notre langue, de leur apprendre quand elles doivent dire *la* ou *le*. Rien de plus aisé, Il faut toujours *la*, quand ce pronom se rapporte à un substantif précédé de son article. *Etes-vous la Comtesse de Pimbésche ? Oui, je la suis*. Mais il faut *le* quand il se rapporte à un adjectif. *Etes-vous plaideuse ? Oui, je le suis*. Par conséquent, puis-

(5) Plaideurs, I, 7, 83.

qu'on lui parle d'être *liée*, elle devoit dire, *je ne le serai point*, & non *je ne la serai point*.

LXXXVII.

(6) *Quelle étoit en secret ma honte & mes chagrins?*

Il y auroit plus de régularité, mais moins de douceur dans la prononciation, si l'on avoit dit, *quels étoient ma honte & mes chagrins*, parce que *chagrins* étant masculin, & du nombre pluriel, devoit l'emporter sur *honte*, féminin, & du nombre singulier.

Pour débrouiller cette difficulté, il faudroit la partager en deux, & savoir premièrement, *de quel genre doit être un adjectif qui se rapporte à deux substantifs de genres différents, & même de nombres différents?* En second lieu, *quand un verbe a deux nominatifs, doit-il toujours être mis au pluriel?*

Vaugelas & le P. Bouhours ont traité ces deux questions, mais de manière qu'elles restent indé- cises, ou peu s'en faut. Aussi ne sont-elles pas oubliées dans la *Guerre civile* (7) *des François sur la langue*, page 53, ouvrage dont le titre promettoit quelque chose d'assez curieux, mais qui demandoit que l'Auteur eût plus de savoir & plus de sagacité qu'il n'en a montré.

LXXXVIII.

(8) *Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée?*

(6) *Esther*, I, I, 82.

(7) Imprimée à Paris en 1688. L'Auteur est un Avocat de Grenoble, nommé *Aleman*, l'Editeur des *nouvelles Remarques* de Vaugelas, comme on l'a dit à l'article VAUGELAS, dans l'Hist. de l'Académie Française, t. I.

(8) *Andromaque*, III, 6, 16.

Voilà ce qui s'appelle une phrase louche. *Sans espoir de pardon* regarde Andromaque, & *m'avez-vous condamnée* regarde Pirrus. Il falloit, *sans espoir de pardon me vois-je condamnée*, afin que la phrase entière tombât sur Andromaque, ou l'équivalent de ceci : *m'avez-vous condamnée sans me laisser aucun espoir de pardon*, afin qu'elle ne tombât que sur Pirrus.

On me dira qu'il y a ici une ellipse. Mais qu'il y ait telle figure qu'on voudra, il me suffit que la phrase soit louche, pour être bien convaincu qu'elle mérite d'être blâmée.

L X X I X.

(9) *Ses soupirs embrasés*
Se font jour à travers des deux camps opposés.

Vaugelas a fait une remarque sur *au travers*, & *à travers*, dans laquelle il distingue clairement leurs différents régimes, qui sont *de* pour le premier, & *le* pour le second. Au lieu donc d'*à travers*, il falloit *au travers* dans le vers dont il s'agit.

Pourquoi demandent-ils deux régimes différents, parce qu'il y a de la différence entre *à* particule simple, & *au* particule confondue avec l'article. Laissons ces sortes de recherches aux Grammairiens de profession, & ne nous mettons pas trop en peine d'une théorie que l'usage supplée. Ordinairement l'usage fait très-bien ce qu'il fait. Quand même il paroît avoir tort, nous n'en avons que plus de mérite à lui obéir, comme Vaugelas nous le dira (1) dans un moment.

(9) Alexandre, I, 1, 50.

(1) Ci-après, Remarque XCVI.

X C.

(2) *Hélas ! je cherche en vain ; rien ne s'offre à ma vue :*

Malheureuse ! comment puis-je l'avoir perdue ?

Trois vers après , on voit qu'il est question d'une lettre qui avoit été perdue. Il est naturel que dans un semblable embarras , Atalide ne désigne pas autrement que par un pronom ce qu'elle a perdu. *Comment puis-je l'avoir perdue ?* Rien ne lui paroît exister dans le monde que cette lettre. Je suis donc bien éloigné de blâmer le tour de Racine. Je voudrois seulement que , comme *perdre la vue* est une phrase très-usitée ; il eût tâché d'en trouver une autre qui donnât moins de prise à l'équivoque. Ou même , sans rien changer à ces deux vers , il n'avoit qu'à mettre le premier celui qui est le second.

Malheureuse ! comment puis-je l'avoir perdue ?

Hélas ! je cherche en vain ; rien ne s'offre à ma vue.

X C I.

(3) *J'ai vu de rang en rang cette ardeur répandue.
Par des cris généreux éclater à ma vue.*

J'ai vu à ma vue. Petite négligence de style. Mais la perfection, en quelque genre que ce soit , ne consiste pas à éviter seulement les grandes fautes ; & même , si l'on n'est pas attentif à éviter les moindres , on est presque sûr d'en faire de grandes.

(2) Bajazet , V , 1 , 1.

(3) Alexandre , I , 2 , 6.

X C I I.

(4) Hé, pourrai-je empêcher, malgré ma diligence,
Que Roxane d'un coup n'assure sa vengeance ?

Pour la netteté de la construction, il falloit
pourrai-je m'empêcher que, malgré ma diligence,
Roxane, &c. ou pourrai-je avec toute ma diligen-
ce, empêcher que, &c. Quintilien ne veut pas qu'on
donne au lecteur ou à l'auditeur la peine de rien
éclaircir. C'est à celui qui parle ou qui écrit de
faire qu'on l'entende, & que même on ne puisse
point ne pas l'entendre. Voilà de ces leçons dic-
tées par le bon sens, & qui regardent autant les
Poètes que ceux qui écrivent en prose. J'en re-
vienstoujours à la clarté, à une clarté sans le moin-
dre nuage.

X C I I I.

(5) Mais, comme vous savez, malgré ma diligence,
Un long chemin sépare & le camp & Bysance.

Que celui qui parle fût diligent ou non, cela
pouvoit-il faire que Bysance & le camp fussent
plus ou moins éloignés l'un de l'autre ? On voit
assez ce que l'Auteur vouloit dire ; mais il ne le
dit pas. J'évite d'être long, & je deviens obscur.

X C I V.

(6) Qu'ai-je fait, pour venir accabler en ces lieux
Un Héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux.

(4) Bajazet, II, 3, 64.

(5) Ibid. IV, 2, 75.

(6) Alexandre, IV, 2, 75.

Qu'ai-je fait, dit Axiane, *pour que vous veniez*, vous Alexandre, *accabler*, &c. Il ne s'agit pas de savoir si *pour que* feroit ici un bon effet. Il s'agit seulement de faire sentir l'équivoque qui est dans la phrase de Racine, où l'on est tenté de croire que ces mots *pour venir* regardent la personne qui dit *qu'ai-je fait*. Elle vient, cette équivoque, de ce qu'il y a une ellipse un peu trop forte.

Par *ellipse*, nous entendons le retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seroient nécessaires pour la régularité de la construction, mais que l'usage permet quelquefois de supprimer. Or, l'usage ne permet une ellipse du genre de celle-ci que dans la conversation. *Tout ce qui est bon à écrire, c'est une maxime de Vaugelas, est bon à dire; mais tout ce qui se peut dire, ne se doit pas écrire.*

X C V.

(7) *Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidele?*

Voilà de toutes les ellipses que Racine s'est permises, la plus forte & la moins autorisée par l'usage. Mais avant que d'oser la condamner, il y a deux réflexions à faire.

1°. Ce qui rend l'ellipse non-seulement excusable, mais digne même de louange, c'est lorsqu'il s'agit, comme ici, de s'exprimer vivement, & de renfermer beaucoup de sens en peu de paroles; sur-tout lorsqu'une violente passion agite la personne qui parle. Hermione, dans son transport, voudroit pouvoir dire plus de choses qu'elle n'articule de syllabes.

2°. Il y a de certaines fautes que le meilleur

(7) *Andromaque*, IV, 5, 95.

Ecrivain peut faire par négligence, ou même sans s'en appercevoir: au lieu qu'une ellipse qui est si peu dans les regles ordinaires, quand un grand maître l'emploie, c'est de propos délibéré, & après y avoir bien pensé.

Je conclus delà que de pareilles hardieffes ne tirent point à conséquence pour des écrivains du commun; mais d'un autre côté aussi j'avoue qu'un critique, s'il condamne absolument ce qu'un grand maître a écrit avec mûre réflexion, se sent plus de courage que je n'en ai.

X C V I.

(8) *Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon
Achille préférât une fille sans nom,
Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
C'est qu'elle sort d'un sang, &c.*

Voilà un *qui* dont le verbe ne paroît point; mais l'usage l'autorise, & c'est un de ces gallicismes dont je parlerai dans un instant.

Vaugelas dit à ce sujet: *Tant s'en faut que ces phrases extraordinaires soient vicieuses, qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles sont particulieres à chaque langue. Tellement que, lorsqu'une façon de parler est usitée à la Cour, & des bons Auteurs, il ne faut pas s'amuser à en faire l'anatomie, ni à pointiller dessus, comme font une infinité de gens: mais il faut se laisser emporter au torrent, & parler comme les autres, sans daigner écouter ces éplucheurs de phrases.* J'aime à entendre Vaugelas parler ainsi. J'aime à voir que ce Grammairien, le plus instruit & le plus judicieux que nous ayions eu, mettoit une différence infinie entre un Puriste,

(8) Iphigénie, II, 5, 52.

& un homme qui fait sa langue. Au reste, il ne fait en cela que répéter le mot de Quintilien : *Aliud est grammaticè, aliud latinè loqui.*

X C V I I.

(9) *Je ne fais qui m'arrête & retient mon courroux
Que par un prompt avis de tout ce qui se passe,
Je ne cours des Dieux divulguer la menace.*

Voilà encore un gallicisme, c'est-à-dire, une construction propre & particulière à la langue françoise, contraire aux règles communes de la Grammaire, mais autorisée par l'usage. *Je ne fais qui m'arrête que je ne cours.* Ramus, dans sa Grammaire, appelle *francisme* ce que nous appellons *gallicisme*. Mais le nom ne fait rien ici à la chose. Pour dire donc un mot de la chose même, il me paroît que c'est avoir une fausse idée des gallicismes, que de les croire phrases de la simple conversation. Les gens de lettres, qui veulent rapporter tout à des règles connues, donnent volontiers dans ce préjugé. Aussi n'avons-nous guere, nous autres gens de cabinet, ces graces naïves & ces tours véritablement françois, que nous admirons dans certains écrits, dont les Auteurs doivent moins aux préceptes qu'à l'usage. Témoin les lettres inimitables de Madame de Sévigné. Il est vrai que ces sortes d'Auteurs font des fautes dont nous sommes exempts, grace à l'étude : mais, sans cesser d'être corrects, ne pourrions-nous pas entrer un peu dans le goût de leur diction aisée, vive, naturelle, & dont les gallicismes font toujours un des principaux charmes ? On sauroit gré à un savant, citoyen de Rome &

(9) Iphigénie, IV, 1, 34.

d'Athènes, de vouloir bien quelquefois n'être que françois.

Après l'exemple de Racine, douterons-nous que plusieurs de ces irrégularités ne puissent avoir place en toutes sortes de styles, puisqu'elles ne déparent point le tragique ?

Un bon traité des gallicismes seroit un ouvrage important pour notre langue. On en trouveroit presque tous les matériaux dans Amyot. Mais, comme notre langue a emprunté de toutes les autres, il faudroit savoir celles du Nord, pour pouvoir bien rendre compte de certaines constructions que nous croyons originairement françoises, qui pourroient n'être que les dépouilles du Saxon.

Quelquefois aussi nos gallicismes ne sont autre chose qu'une ellipse, ou plusieurs ellipses combinées, qui ont fait disparoître peu-à-peu divers mots, diverses liaisons, qu'un long usage rend faciles à sous-entendre, quoiqu'il ne fût pas toujours faciles de les suppléer, ni même de les deviner.

X C V I I I.

(1) Plus je vous envisage,
Et moins je reconnois, Monsieur, votre visage.

Un peu de Logique suffit pour concevoir d'où vient que la conjonction & se trouve ici de trop, & même pourroit donner lieu à un contre-sens, puisqu'elle travestit des propositions *corrélatives* en propositions *copulatives*. J'en dis assez pour ceux à qui les termes de l'Ecole sont familiers. Pour d'autres, il leur faut un exemple.

Plus on lit Racine, plus on l'admire. Il y a

(1) Plaideurs, II, 4, 6.

dans cette phrase deux propositions simples ; *on lit Racine, on l'admire*, lesquelles prises séparément n'ont point encore de rapport ensemble. Pour les unir & n'en faire qu'une phrase, je n'ai qu'à dire, *on lit Racine & on l'admire* ; mais, si je veux faire entendre que l'une est à l'autre ce qu'est la cause à l'effet, ou l'antécédent au conséquent, alors il ne s'agit plus de les unir ; il faut marquer le rapport qu'elles ont ensemble. Or, c'est à quoi nous servent ces adverbess comparatifs, *plus, moins & mieux*, dont l'un est toujours nécessaire à la tête de chaque proposition, sans pouvoir céder sa place, ni souffrir un autre mot avant lui.

Pour traduire littéralement, *quantò diutius considero, tantò mihi res videtur obscurior*, nous dirons, *plus j'y fais réflexion, plus la chose me paroît obscure*. Pourquoi la marche du latin & celle du françois sont-elles ici les mêmes ? Parce que la Logique est la même dans toutes les langues.

Il y a cependant un cas où la conjonction & doit précéder l'adverbe comparatif. C'est lorsqu'au lieu d'une seule proposition simple, plusieurs sont réunies pour former, ou l'antécédent, ou le conséquent. Racine en fournit l'exemple suivant, qui mettra cette observation dans tout son jour.

Plus j'ai cherché, Madame, & plus je cherche encore,

En quelles mains je dois confier ce trésor :

Plus je vois que César, &c. (2)

Ici la conjonction porte, non sur la dernière

(2) Britannicus, II, 3, §1.

proposition qui est corrélatiue, mais sur les deux premières qui sont copulatiues.

Quant à la phrase que nous examinons, il falloit sans conjoinction, *plus je vous envisage, moins je reconnois, &c.*

Ou, si l'on mettoit une conjoinction entre ces deux membres, il en falloit une troisième; comme si l'on auoit dit: *Plus je vous envisage, & moins je vous reconnois, plus je soupçonne que vous êtes un fourbe.* Ou, *plus je vous envisage, moins je vous reconnois, & plus je soupçonne, &c.*

J'ai allongé cette remarque, parce que ni Dictionnaires, ni Grammaires, à ce que je crois, n'ont touché la difficulté que je voulois éclaircir.

X C I X.

(3) *Le flot qui l'apporta recule épouuanté.*

Personne n'ignore que ce vers a causé une es- pece de guerre entre M. de la Motte, qui fut l'a- gresseur, & M. Despréaux, dont la Réponse, qui est sa onzième Réflexion sur Longin, ne fut imprimée qu'après sa mort.

A cette Réponse de M. Despréaux, M. de la Motte repliqua: & moi, lorsque mes Re- marques sur Racine parurent pour la première fois, je crus pouuoir dire aussi ma pensée sur la réplique de M. de la Motte: mais le rien que j'écrivis alors sur ce sujet, ne reparoit point ici, parce que ce n'est point ici sa place, & que d'ailleurs on l'a inséré dans les dernières édi- tions de Despréaux.

Tout ce qu'il y a de grammatical à exami-

(3) Phedre, V, 6, 36.

ner dans ce vers, se réduit au mot *apporta*, qui est un aoriste, c'est-à-dire, celui de nos deux prétérits, qui n'est pas formé d'un verbe auxiliaire, & qui marque indéfiniment le temps passé.

Une phrase toute semblable à celle de Racine, est condamnée dans les sentiments de l'Académie sur le Cid. *Quand je lui fis affront*, dit le Comte, parlant du soufflet qu'il venoit de donner à D. Diégue. *Il n'a pu*, selon l'Académie, *dire*, je lui fis; *car il a fallu dire*, je lui ai fait, *puisqu'il ne s'étoit point passé de nuit entre deux*.

Oserois-je, après une décision si formelle, suspendre encore mon jugement & proposer mes doutes en faveur de Thérémene? Pourquoi ne dirions-nous pas que l'excès de sa douleur, & d'une douleur si juste, ne lui permettoit guere de songer aux loix du langage; & que les loix de l'euphonie lui défendoient de s'énoncer comme on feroit en prose, *le flot qui l'apporta* ou *qui l'avoit apporté*?

Quoi qu'il en soit, nous avons dans le charmant la Fontaine un exemple de cette même licence, si c'en est une. J'invite à relire la Fable du Lion & du Moucheron, ne fût-ce que pour égayer la tristesse de mes Remarques. On y verra comment le Moucheron, insulté par le Lion, attaque son ennemi, le fatigue, l'abat, le met sur les dents. Après quoi on nous dit:

*L'insecte du combat se retire avec gloire.
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.*

Assurément il ne s'étoit point *passé de nuit* entre le combat de ces animaux & la victoire remportée par le Moucheron. Cependant l'aoriste,

il sonna, n'est-il pas infiniment mieux que si l'on eût dit, *comme il a sonné* ou *comme il avoit sonné*, &c. Tout ceci est affaire de goût. Ainsi le raisonnement y est peu nécessaire.

Pour moi je suis disposé à croire que la phrase de Corneille, tirée d'une Scene où il ne falloit que la simplicité du Dialogue, a été justement condamnée par l'Académie: mais que cette condamnation ne tombe pas sur les phrases de Racine & de la Fontaine, parce qu'elles sont l'une & l'autre placées où le Poëte pouvoit être hardi, & se montrer à visage découvert.

C.

(4) *Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumé.*

Puisqu'il n'est question ici que de la Grammaire, on ne s'attend pas que je réleve le ridicule du feu réel que Pyrrhus alluma dans Troie, comparé avec les feux de l'amour dont il prétend qu'il est brûlé. Racine touchoit encore d'assez près au temps où la France produisit des sots imitateurs des Italiens, chez qui les *Concetti* eurent leur mode, comme chez nous le burlesque.

Mais l'orthographe faisant partie de la Grammaire, & M. Racine le fils s'étant imaginé que ces rimes, *consumé, allumé*, pouvoient être critiquées, il ne sera pas inutile qu'on sache que de faire rimer aux yeux un participe avec un préterit, ce n'est pas une invention moderne; car il s'en trouve de fréquents exemples dans nos vieux Poëtes, &, sans aller plus loin, dans le Plutarque d'Amyot.

(4) *Andromaque, I, 4, 62.*

Je borne là mes Remarques, dont le but, comme on le voit bien, n'étoit assurément pas celui d'un rigide Censeur. J'ai loué, j'ai excusé, mais j'ai blâmé aussi, quand l'intérêt de notre langue m'a paru l'exiger.

Or, supposé que les fautes, les vraies fautes de mon Auteur, se réduisent à si peu, tirons de là deux conséquences, dont la première est que la versification pour un homme né avec du talent, n'est donc pas une contrainte aussi grande & aussi nuisible aux beautés essentielles de notre langue, qu'on l'a soutenu depuis quelques années dans certains écrits, où il semble qu'on ait pris à tâche d'inspirer du dégoût pour la poésie, & d'anéantir en France un des Arts qui font le plus d'honneur à l'esprit humain.

Autre conséquence qui ne regarde que moi. Je n'ai donc pas eu tort d'avancer, dès le commencement de ces Remarques, qu'il y avoit peut-être moins à reprendre dans Racine, que dans la plupart des ouvrages de prose les plus estimés.

Qu'on se rappelle, au reste, que mon dessein se renfermoit dans le grammatical. Mais la Grammaire, quoiqu'elle soit d'une indispensable nécessité pour bien écrire, ne fera pas toute seule un bon Ecrivain. Pour bien écrire, il faut le concours de trois Arts différents, la Grammaire, la Logique & la Rhétorique. A la Grammaire, nous devons la pureté du discours : à la Logique la justesse du discours : à la Rhétorique, l'embellissement du discours. Quand finirois-je, si j'allois m'étendre sur ce sujet ?

F I N.

A D D I T I O N.

Je doutois qu'une Lettre , où l'on me donne des louanges si peu méritées , dût paroître ici de mon aveu. Mais des louanges qui ne sont dictées que par l'amitié , ne tromperont personne ; & il ne faut pas qu'un vain scrupule m'empêche de publier d'importantes réflexions , occasionnées par ce volume même , dont elles deviennent le plus riche ornement.

Que je fais bon gré à mon illustre Confrere d'avoir osé dire , la Langue paroît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage ! . . . Le déplacé , le faux , le gigantesque , semblent vouloir dominer aujourd'hui. Triste vérité , qui ne peut manquer de faire impression sur quelques-uns de nos Contemporains , s'ils veulent considérer de quelle bouche elle est sortie.



 R É P O N S E

De M. DE VOLTAIRE à M. l'Abbé d'OLIVET ,
sur la nouvelle édition de la Prosodie.

à Ferney , 5 Janvier 1767.

C HER Doyen de l'Académie ,
Vous vîtes de plus heureux temps :
Des neuf sœurs la troupe endormie
Laisse reposer les talents :
Notre gloire est un peu flétrie.
Ramenez-nous sur vos vieux ans ,
Et le bon goût & le bon sens ,
Qu'eut jadis ma chere patrie.

Dites-moi si jamais vous vîtes , dans aucun bon Auteur de ce grand siecle de Louis XIV , le mot de *vis-à-vis* employé une seule fois pour signifier *envers* , avec , à l'égard ? Y en a-t-il un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi* , au lieu d'*ingrat envers moi*. Il se ménageait *vis-à-vis de ses rivaux* , au lieu de dire avec ses rivaux. Il était fier *vis-à-vis de ses supérieurs* , pour fier avec ses supérieurs , &c. Enfin ce mot de *vis-à-vis* , qui est très-rarement juste & jamais noble , inonde aujourd'hui nos livres , la cour & le barreau , & la société ; car , dès qu'une expression vicieuse s'introduit , la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persifflé* Boileau ? si Bossuet a *persifflé* Paschal ? & si l'un & l'autre ont *mystifié* la Fontaine , en abusant quelquefois de sa simplicité ? Avez-vous jamais dit que Ci-

DE M. DE VOLTAIRE. 6^{FE}
céron écrivait *au parfait* ; que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse ? On va jusqu'à imprimer que les Princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pélisson, voulaient exprimer qu'on suivait les anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, &c. ils ne disaient point ; j'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*.

Errement a été substitué par les Procureurs au mot *erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes* : *arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Dom Sanche d'Aragon*.

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux, que reçut Dom Ferdinand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres*, des *erres* au coche ; donnez-moi des *erres*. De là *errements* ; & aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves, le Roi a suivi ses derniers *errements vis-à-vis* des rentiers.

Le style barbare des anciennes formules, commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que Sa Majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, Monsieur, la langue paraît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images & les tours de la poésie, en physique ; on parle d'anatomie en style empoulé ; on se pique d'employer des expressions qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur , il faut l'avouer , que , dans un livre rempli d'idées profondes , ingénieuses & neuves , on ait traité du fondement des loix en épigrammes. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'Auteur de respecter davantage son sujet : & combien a-t-il fait de mauvais imitateurs , qui , n'ayant pas son génie , n'ont pu copier que ses défauts ?

Boileau , il est vrai , a dit après Horace :

Heureux , qui , dans ses vers , fait d'une voix légère ,

Passer du grave au doux , du plaisant au sévère !

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomene , ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un Marchand , de ce qu'on peut envoyer de Paris en Province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture & du commerce ; il pese dans ses balances d'Epicier le mérite du Duc de Sully , & du grand Ministre Colbert ; & ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du Duc de Sully , il l'appelle *l'ami d'Henri IV* , & il s'agit de vendre des saucissons & des harengs frais ! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états ; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire , & tout sort de sa sphere.

Des hommes , même de beaucoup d'esprit , ont fait des livres ridicules , pour vouloir avoir trop d'esprit. Le Jésuite Castel , par exemple , dans sa *Mathématique universelle* , veut prou-

ver que , si le globe de Saturne était emporté par une comete dans un autre systême solaire , ce serait le dernier de ses satellites , que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée , que la raison pour laquelle le satellite le plus éloigné prendrait cette place , c'est que les Souverains éloignent d'eux , autant qu'ils le peuvent , leurs héritiers présomptifs.

Cette idée serait plaisante & convenable dans la bouche d'une femme qui , pour faire taire des Philosophes , imaginerait une raison comique d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain. Mais que le Mathématicien fasse ainsi le plaisant quand il doit instruire , cela n'est pas tolérable.

Le déplacé , le faux , le gigantesque , semblent vouloir dominer aujourd'hui ; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple , noble , aisée , décente des Pélisson , des Fénelon , des Bossuet , des Massillon. Un charlatan est parvenu jusqu'à dire , dans je ne fais quelles lettres , en parlant de l'angoisse & de la passion de JESUS-CHRIST , que , si Socrate mourut en sage , JESUS-CHRIST mourut en Dieu : comme s'il y avoit des Dieux accoutumés à la mort ; comme si on savoit comment ils meurent ; comme si une sueur de sang était le caractère de la mort de DIEU ; enfin , comme si c'était DIEU qui fût mort.

On descend d'un style violent & effréné au familier le plus bas & le plus dégoûtant ; on dit de la musique du célèbre Rameau , l'honneur de notre siècle , qu'elle ressemble à la course d'une oie grasse , & au galop d'une vache. On s'exprime

me enfin aussi ridiculement que l'on pense : *rem verba sequuntur* ; & , à la honte de l'esprit humain , ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus , si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue , tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre traité de la profodie , c'est un livre classique qui durera autant que la langue Française.

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition , je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous parlez du célèbre , j'ose presque dire de l'inimitable Quinault , le plus concis , peut-être , de nos Poètes dans les belles scènes de ses Opéra , & l'un de ceux qui s'exprimerent avec le plus de pureté comme avec le plus de grâce. Vous n'assurez point , comme tant d'autres , que Quinault ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire , Madame Denis & moi , à M. de Beaufrant , son neveu , que Quinault savait assez de Latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original , & qu'il possédoit encore mieux l'Italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux & sublimes de la première scène de Proserpine.

*Les superbes géants armés contre les Dieux ,
Ne nous causent plus d'épouvante ;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils enassoient pour attaquer les
cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux*

Les restes enflammés de sa rage mourante.

*Jupiter est victorieux ,
Et tout cede à l'effort de sa main foudroyante.*

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse , il n'aurait pas fait son admirable opéra d'Armide. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas dans cette piece air détaché , composé sur le canevas du Musicien , doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas-là de

*Ces lieux communs de morale lubrique ,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.*

On commence à savoir que Quinaut valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite , déjà célèbre par les prix qu'il a remportés à notre Académie , & par une tragédie qui a mérité son grand succès , a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinaut & de Lulli :

*Aux dépens du Poëte on n'entend plus vanter
De ces airs languissants la triste psalmodie ,
Que réchauffa Quinaut du feu de son génie.*

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me paraît très-bon , mais les scenes de Quinaut encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un e muet , & vous citez les vers du Philosophe de Sans-Souci.

*La nuit , compagne du repos ,
De son crép couvrant la lumiere ,
Avait jetté sur ma paupiere
Ses plus léthargiques pavots.*

Il est vrai que dans les commencements , nos muets embarrassent quelquefois les étrangers.

Le Philosophe de Sans-Souci était très-jeune quand il fit cette épître : elle a été imprimée à son insu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites , & qui , dans leur empressement de les imprimer , les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le Philosophe de Sans-Souci fait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confreres & moi , nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres , écrites avec autant de pureté que de génie & de force , *eodem animo scribit quo pugnat* : & je vous dirai , en passant , que l'honneur d'être encore dans ses bonnes grâces , & le plaisir de lire les pensées les plus profondes exprimées d'un style énergyque , font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un Souverain chargé de tout le détail d'un grand Royaume , écrive couramment & sans effort , ce qui coûteroit à un autre beaucoup de temps & de ratures.

M. l'Abbé de Dangeau , en qualité de puriste , en savait sans doute plus que lui sur la Grammaire française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable Académicien , qu'un Musicien en chantant , *la nuit est loin encore* , prononce , pour avoir plus de grâces , *la nuit est loing encore*. Le Philosophe de Sans-Souci , qui est aussi grand Musicien qu'Ecrivain supérieur , sera , je crois , de mon opinion.

Je suis fort aise qu'autrefois Saint-Gelais ait justifié le *crép* par son *Bucéphal*. Puisqu'un Aumônier de François I retranche un *e* à *Bucéphale* , pourquoi un Prince Royal de Prusse n'auroit-il pas retranché un *e* à *crépe* ? Mais je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais , en parlant au cheval de François I , lui ait dit :

*Sans que tu sois un Bucéphal ,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.*

L'hyperbole est trop forte , & j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez , mon cher Doyen , avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du Philosophe de Sans-souci. J'ai dit , il est vrai , dans le *Siecle de Louis XIV* , à l'article des Musiciens , que nos rimes féminines , terminées toutes par un *e* muet , font un effet très-désagréable dans la musique , lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer :

*Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur ,
Vous m'ôteriez la vi-eu.*

Arcabone est forcée de dire :

Tout me parle de ce que j'aim-eu.

Médor est obligé de s'écrier :

Ah ! quel tourment d'aimer sans espéranc-eu.

La gloire & la victoire à la fin d'une tirade , ont presque toujours la *glair-eu* , la *vicloir-eu*. Notre modulation exige trop souvent ces tristes délinences. Voilà pourquoi Quinault a grand soin de finir , autant qu'il le peut , ses couplets par des rimes masculines , & c'est ce que recommandoit le grand Musicien Rameau à tous les Poètes qui composoient pour lui.

Qu'il me soit donc permis , mon cher Maître , de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites qu'il est inutile , & peut-être ridicule de chercher l'origine de cette prononciation *glair-eu* , *vicloir-eu* , ailleurs que dans la bouche de nos villageois. Je n'ai jamais entendu de paysan prononcer ainsi en parlant ; mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des Ac-

teurs & des Actrices de l'Opéra. Au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, & ne peuvent en venir à bout. C'est un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e muets* dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sentir les *e muets*, excepté la nôtre. Les Italiens & les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands & les Anglais en ont quelques-uns; mais ils ne sont jamais sensibles, ni dans la déclamation, ni dans le chant.

Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens & les Anglois se sont défaits dans la tragédie, & dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne sais si c'est moi que vous accusez d'avoir dit que la rime est une invention des siècles barbares: mais, si je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardiesse de vous le dire.

Je tiens, en fait de langue, tous les Peuples pour barbares en comparaison des Grecs, & de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie. Il faut sur-tout que la nature ait donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de breves & de longues, & qui, par un mélange harmonieux de consonnes & de voyelles, étoit une espèce de musique vocale. Vous ne me condamnez pas sans doute, quand je répéterai que le Grec & le Latin sont à toutes les autres langues du monde, ce que le jeu d'échecs est au jeu de dames, & ce qu'une belle danse est à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu, je suis bien loin de vouloir proscrire la rime, comme feu M. de la Mothe; il faut tâcher de se bien servir du peu qu'on a,

quand on ne peut atteindre à la richesse des autres. Taillons habilement la pierre, si le porphyre & la granite nous manquent. Conservons la rime; mais permettez-moi toujours de croire que la rime est faite pour les oreilles & non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très-dévoit à *Saint-François*, j'ai voulu le distinguer des *Français*. J'avoue que j'écris *Danois* & *Anglais*: il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie & la vraie signification du mot.

Comme je suis très-tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonnerez sur tout ce style négligé à un Français, ou à un François, qui avait, ou qui avoit été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudroit la lumière de l'Académie pour m'éclairer & m'échauffer; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement & de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

F I N.